

Histoire de la Mauritanie:

Par Docteur Hamahou Allah Ould Salem, professeur d'Histoire à l'Université de Nouakchott Lauréat du Prix Chinguitt 2006

I-L'origine des Maures

II-Le pouvoir des hommes voilés (du VII^{ème} au XI^{ème} siècle) : *les Sanhadja de la Tribu à L'Etat*

III-La fin du Ribat: le déclin des Mourabitounes

IV-L'insurrection des Bani Ghaniya (1185-1222)

I - L'origine des Maures:

Le «Tarikh al beydhane» qui signifie l'histoire de ce qu'on appelle communément la société maure renvoie à la fin d'une période historique qui s'achève en 1903 avec la colonisation française du territoire qui sera celui de l'actuelle république islamique de Mauritanie. Au-delà des frontières tracées par la colonisation, cette histoire concerne un espace naguère connu sous le vocable «Bilad Chinguitt». C'est l'espace dans lequel se sont déroulées les toutes premières opérations du mouvement almoravide et qui a connu, dès le XIV^{ème} siècle, la substitution de la langue arabe aux dialectes berbères.

Cet espace est, également, considéré comme un ensemble humain qui a subi les mêmes influences historiques et dont le parler commun dérivé de l'arabe s'effectue par «le hassaniya» lequel constitue l'un des dialectes les plus proches de la langue arabe pure. Compte tenu de ce qui précède, l'histoire des Maures s'identifie à celle de l'espace qui comprend, outre la Mauritanie, d'autres régions voisines liées avec elle par une foule de facteurs tels que la parenté, la langue, les usages et coutumes. Cet espace mouvant dans lequel les chameliers sont, constamment, à la recherche de pâturages s'étend vers le nord jusqu'au Wad Noun marocain et jusqu'aux confins du Touat algérien. A l'Est, l'espace des Maures qu'ils appellent, eux mêmes «Trab el Bidhane» par opposition à «Trab Assoudane», englobe la région de l'Azaouad (au Mali).

Une telle délimitation nous permet de contourner les frontières politiques lesquelles impliquent des lectures historiques controversées, pour explorer un univers culturel plus à même de renseigner sur la vie des gens ainsi que sur les mutations sociales survenues dans le temps et dans l'espace.

Le «pays des Maures» ainsi compris a été désigné par diverses appellations dont les plus connues sont «Bilad Al Moutalathimin», qui veut dire «le territoire des hommes enturbannés», ou encore «Bilad Chinguitt». Cette dernière appellation, assez ancrée dans l'imaginaire des Arabes de l'Orient, est intimement liée à la multiplication des pèlerinages organisés par les habitants des anciennes cités du Sahara. Le terme «Sahara» est, par ailleurs, souvent utilisé pour désigner ce vaste territoire peuplé, à travers les âges, par des grands nomades. Il est intéressant, à ce sujet, de remarquer que l'expression «Mauritanie» qui correspond à un concept romain bien connu dérive, elle même, du mot Amazigh «Atmour tnaqh ou Tmour tenna» qui signifie «notre terre», cette appropriation, qui évoque un sentiment national, est probablement liée à la forte résistance que les célèbres tribus maures ont opposé aux Romains, aux Vandales et autres conquérants des anciennes terres amazigh.

De nos jours, l'histoire des Maures ou «tarikh al bidhane» constitue un aspect fondamental de l'histoire de l'actuelle Mauritanie. Mais pour des raisons évidentes ce tarikh se limite à l'histoire des «Arabes du Grand Sahara» ou «les arabo-berbères» (selon une terminologie assez courante) y compris le groupement haratine majoritairement originaire des peuples anciens lybico-berberes, notamment des Gara mantes ou «berbères noirs». Cette histoire n'englobe pas celle des habitants du pays issus d'autres collectivités «négro-africaines» (Soninkés, Hal pular, Wolofs.). Ces collectivités sont, cependant, fortement liés avec l'ensemble maure et ont, elles mêmes, fondé des entités étatiques d'un intérêt capital pour l'histoire de la sous région. D'ailleurs, les mouvements de grandes reformes qui se sont développés au sein de ces collectivités ont exercé une influence notoire sur toute l'étendue de « Bilad al Bidhane».

Parmi les plus anciennes de ces entités étatiques «négro-africaines», l'empire du Ghana dont la seconde capitale «Koumbi Salah» se situe au sud-est de la Mauritanie (fondée par Saleh Al Idrissi, l'ancêtre des chérifs de Tichit) et qui a dominé, dans l'actuel Mali, jusqu'au XVème siècle a constitué l'une des étapes importantes du commerce transsaharien.

Dans le même ordre d'idées, il conviendrait de citer l'avancée du conquérant peulh Tanguella et celle de son fils Colé qui ont envahi la haute vallée du fleuve Sénégal au niveau de laquelle ils ont soumis la SénéGambie et introduit le dialecte Pular provoquant ainsi une profonde mutation qui s'est soldée par l'assimilation de nombreuses tribus devenues, depuis lors, partie intégrante du peuple «Hal pular» (les gens dont le parler s'effectue par le Pular ou la Fulaniya).. Il importe de souligner que cette mutation similaire à celle qui s'est produite au niveau de la société maure a accompagné l'expansion des tribus arabes des Bani hassanes qui ont, dans les mêmes conditions imposé leur pouvoir et leur dialecte aux autochtones Sanhaja.

Plus récemment, la plus influente de ces entités «négro- africaines» a incontestablement été l'Etat fondé par Al Haj Omar Al Fouty (m. 1864) lequel a, complètement, bouleversé les équilibres politiques, religieux et humains dans les vallées des fleuves du Sénégal et du Niger et qui a eu une influence, aussi bien positive que négative, dans divers domaines.

Cette précision étant apportée, il convient de signaler que l'étude du tarikh précité paraît d'autant plus indispensable que les approches existantes, en la matière, sont largement insuffisantes

.Dans ce domaine, l'offre se limite à des travaux académiques trop spécialisés ou à des études dont l'historicité est bien douteuse. Dans certains cas, la méthodologie fait, cruellement, défaut aux études disponibles tandis que dans d'autres cas, celles-ci correspondent à une compilation maladroite des légendes et des mythes ou à une manipulation des faits, voire à un trafic des généalogies. En outre, ces études sont, souvent, discréditées par les invraisemblables hypothèses et par le manque d'honnêteté intellectuelle de leurs auteurs.

Pour surmonter ce genre de lacunes courantes, il faudrait éviter les conclusions faciles et les déductions rapides en se concentrant sur les profonds bouleversements qui ont façonné la société maure. Dans cette perspective, il conviendrait de mettre l'accent sur des grands événements tels que les énormes mouvements migratoires, les principaux conflits, les changements structurels au niveaux social, politique, spirituel et économique qui ont été à l'origine de la formation de l'ensemble maure. Cette origine (Asl) se dessine, globalement, à travers les mutations fondamentales qui ont résulté de la conquête islamique, de l'Etat almoravide, de l'immigration arabe «hassane», du conflit entre les Sanhaja et le Bani Hassane. La pénétration coloniale est, également, un événement d'un grand intérêt dans l'étude de cette histoire mais contrairement aux mutations précédemment citées, cette pénétration n'a pas eu d'incidence notable sur l'organisation sociologique des Maures et ce, malgré l'atrocité des comportements que les envahisseurs français ont adopté vis à vis des autochtones.

Il existe, en plus, d'autres événements qui n'ont pas eu d'incidence notable dans la vie des

maures même si, par ailleurs, ils les ont conservé dans leur mémoire collective. C'est, notamment, le cas de la campagne du Roi Mansour Assa'di (Maroc) contre l'Etat Songai (1591) qui s'est soldée par la chute de Toumbouctou, capitale culturelle de cet empire noir et qui occupe une place prépondérante dans l'histoire culturelle des Maures. C'est aussi, la précédente campagne, moins connue et sans effets notoires, des mêmes saadites en 1584 qui a visé tout le littoral atlantique jusqu'à l'embouchure du fleuve Sénégal et dont l'aboutissement pacifique est dû à succès des négociations menées par le représentant des autochtones, Brahim Ben Redouan, l'ancêtre des Fal Gannar.

Mais c'est, surtout, le cas de la «guerre de Char Babba» déclenchée par Nacer dine (d'origine lemtouna) qui s'est déroulée dans le sud ouest mauritanien à la fin du XVIIeme siècle et qui a été un événement d'une courte durée, d'ailleurs, limité à une zone bien précise. Cette guerre, dont l'étrangeté est d'être décrite, uniquement, par les vaincus, possède une valeur symbolique aux yeux des tribus Zwayas qui y ont participé, mais paradoxalement, dans la mémoire des vainqueurs, issus des tribus arabes., d'habitude enclins à la célébration de leurs exploits, cette guerre fait figure d'un non événement.

L'origine des Maures (II éme Partie)

Pour remonter l'origine des Maures, il conviendrait, tout d'abord, d'explorer des ages aussi anciens que confus. Ce temps s'achève avec l'islamisation dont les débuts se situent aux VIIeme et VIIIeme siècles de l'ère chrétienne

Mais l'étape qui suscite davantage l'intérêt dans la formation de la société maure correspond, sans aucun doute, à la genèse, dans le Sahara des hommes enturbannés, de l'Etat almoravide. L'histoire de cet Etat qui a pris naissance en Mauritanie actuelle et dans ces environs immédiats a été suivie d'une époque qui s'étend du XIIeme au XVIeme siècles et dont les données sont, pratiquement, absentes de l'enseignement de l'histoire. Viennent ensuite d'autres périodes qui sont, successivement, l'arrivée des Arabes Hassanes, la fondation des cités, la formation des émirats et des chefferies hassanes, la prospérité puis la décadence de la société tribale, le début de la Sayba (anarchie) qui a accompagné une profonde crise accentuée par l'embargo européen destiné à préparer l'occupation du pays. Toutes ces périodes constituent des étapes essentielles et peuvent servir comme un fondement à une périodisation.

Périodisation de l'Histoire de la Mauritanie.

La périodisation est, par nature, un exercice complexe dont le but est de repartir l'histoire universelle en étapes. Elle consiste à sélectionner des événements décisifs qui annoncent une ère laquelle devrait se terminer par d'autres événements d'une intensité similaire. Cet exercice devient plus difficile quand il s'agit d'aborder l'histoire régionale ou locale. Globalement, l'histoire universelle est composée par des grandes périodes qui se succèdent selon le schéma suivant :

L'histoire ancienne qui commence à partir de l'apparition de l'alphabet et se termine par la chute de Rome, l'histoire médiévale qui s'achève par la découverte de l'Amérique, l'Histoire moderne dont la révolution française constitue l'aboutissement, l'histoire contemporaine qui prend fin avec la seconde guerre mondiale, laquelle constitue, le début de ce qu'on a pu désigner, de manière quelque peu équivoque, par l'histoire actuelle. Il reste entendu que les historiens sont divisés aussi bien au sujet de ces périodes que sur les débuts et les fins précédemment évoquées. Il faut dire, aussi, que la dite périodisation est purement académique. Son but est de faciliter l'étude de l'Histoire. Une telle répartition artificielle heurte le sens de l'histoire de l'expérience humaine laquelle correspond à un fleuve des

événements dont le cours est bien difficile à détourner. Au demeurant, la périodisation universelle, construite par les historiens de l'Europe et ceux de l'occident contemporain, ne saurait être contraignante pour l'ensemble des civilisations, dans la mesure où la répartition de l'Histoire qui en résulte découle de leur expérience spécifique et de leur regard à l'autre. De ce fait, la périodisation universelle ne peut être appliquée à l'étape médiévale qui commence avec l'apparition de l'Islam et se termine avec la chute de Bagdad. Durant cette époque, la civilisation arabo-islamique a connu une exceptionnelle prospérité tandis que l'Europe vivait à l'ombre de ce qu'elle appelle, elle-même, «le moyen âge obscur». A ceci, il convient d'ajouter que la fixation des commencements et des fins relève d'une manifeste abstraction qui autorise bien de divergences au sujet des événements décisifs. C'est ainsi que la chute de Rome qui constitue une référence d'un intérêt capital au niveau européen, n'a pas pour les musulmans, une importance particulière.

Néanmoins, la logique des deux histoires islamique et européenne se confond au sujet de certains grands événements qui ont influencé sur le cours de «l'Histoire universelle» comme la fixation du début de l'Histoire moderne par la chute de Grenade (1492) qui correspond à la découverte de l'Amérique. Le XV^{ème} siècle aura, de ce point de vue, été le début du repli de la civilisation islamique et, en même temps, celui de la renaissance européenne.

La périodisation de l'Histoire d'un pays déterminé ou celle d'un territoire délimité comme la Mauritanie ou d'autres pays est, quant à elle, assez délicate dans la mesure où ce genre de périodisation implique le respect d'un équilibre entre les événements d'une portée universelle et ceux qui n'ont qu'une dimension locale. A cet effet, il est indispensable d'assurer une cohésion entre les mutations survenues à la périphérie et celles qui se sont produites au centre. Avec un peu d'audace, il est, cependant, permis de répartir l'Histoire de la Mauritanie selon les âges suivants :

L'Histoire ancienne qui correspond à une période incluse entre le second millénaire avant J-C et le VII^{ème} siècle de l'ère chrétienne. Cette période commence avec l'apparition des Chars introduit par le peuple des Gara mantes. Cette apparition constitue, en elle-même, une révolution dans l'histoire du Sahara et un début des échanges effectifs avec les Romains de l'Afrique du Nord. C'est, d'ailleurs, pour cette raison que les autochtones ont, depuis cette époque jusqu'à nos jours, collé la qualification de « Aghremman» à ces «berbères noirs», ancêtres de la majorité des actuels haratines. La qualification qui signifie littéralement les petits Romains traduit, en fait, une référence aux relations commerciales et politiques que les Gara mantes entretenaient avec les Romains. L'Histoire ancienne ainsi délimitée s'achève avec la conquête islamique du Sahara au VII^{ème} siècle après J-C.

L'histoire médiévale qui commence avec la conquête islamique au VII^{ème} siècle de l'ère chrétienne, premier siècle de l'hégire et se termine en 1591. Cette période correspond au Temps des Sanhadja qui se divise en deux : Le premier temps des Sanhadja qui commence par la conquête islamique et s'achève avec la fondation de l'Etat almoravide et durant lequel, les tribus des Mutalthimoun (les enturbannés) ont fondé un Etat dont la capitale fut Aoudaghost (situé au Hodh El Gharby actuel). Le Second temps de Sanhadja débute, quant à lui, sur la naissance de l'Etat almoravide et prend fin avec le désordre consécutif à la chute de Tombouctou (1591) Cet événement a, profondément, bouleversé la vie au Sahara et a provoqué, notamment dans la zone située au Nord du fleuve du Niger, l'écroulement des institutions religieuses, culturelles et économiques. Cette chute, a également, été suivie «d'une migration des cerveaux» vers le Nord, d'une dispersion des chemins des caravanes aussi bien au Nord qu'à l'Est ainsi que de l'ascension des principautés païennes au sud. Cette ascension fut, par ailleurs, accompagnée de la présence européenne sur la façade maritime du pays. Au total, la chute de Tombouctou qui a mis fin à l'existence de l'Etat Songai a été un événement majeur qui a, fortement, secoué la stabilité des entités politiques et sociales au Sahara et au Soudan. .

L'histoire moderne correspond, globalement, à ce qu'on peut appeler le temps des Hassane. C'est, en effet, durant la période qui va de la chute de Tombouctou (1591) au célèbre combat de Lehneikat (1778) que la domination de ces tribus arabes, sur la quasi totalité du territoire de la Mauritanie actuelle, a été effective. L'une des conséquences immédiates de ce combat entre les Idaw ich d'origine Sanhadja et les Arabes Beni Hassan, fut la fondation de l'Emirat du Tagant et a, long terme, ce combat a eu pour effet la fin du vieux conflit déclenché depuis le XIV^{ème} siècle et qui opposait les Emirats lemtouna aux tribus arabes. La fin de ce conflit a été déterminante dans la constitution de la société maure dans sa forme actuelle.

L'histoire contemporaine : Cette période commence à partir de la fin du combat de Lehneikat en 1778 et se termine en 1903 avec la domination coloniale.

Histoire actuelle : il s'agit d'un concept nouveau qui désigne la période incluse entre l'après seconde guerre mondiale et la fin de la guerre froide. On peut considérer que le début effectif de cette période en Mauritanie correspond à la naissance, en 1960, de l'Etat national.

A vrai dire, la périodisation de «l'Histoire nationale» est, quelque soit le pays étudié, une entreprise délicate qui ne saurait être définitive. Cette périodisation se construit sur un discours identitaire, naturellement, controversé. De même une telle entreprise s'inscrit, forcément, dans une perspective évolutive et obéit à une incontournable révision et à un débat permanent.

L'origine des Maures (III^{ème} Partie)

Pour être plus précise, la périodisation de l'Histoire du pays devrait être fondée sur l'observation des profondes mutations qui ont affecté le mode de vie et le cadre naturel de celui-ci. Dans cette optique, il est possible d'étudier, suivant des siècles, les circuits de production.

Il est, également, permis de recenser les mutations structurelles qui ont intégré le mode de vie des maures durant les périodes médiévale, moderne et contemporaine. Il est, en outre, intéressant d'étudier, toujours dans la même perspective, les mouvements migratoires et les déplacements collectifs d'un territoire à un autre.

Il convient de souligner que les sources de la préhistoire ainsi que celles de l'Histoire ancienne se limitent aux indices archéologiques et autres données dont l'exploitation relève de l'histoire naturelle ou de l'archéologie préhistorique.

S'agissant de la période médiévale des sources écrites sont disponibles, du moins en ce qui concerne le premier temps des Sanhadja. Ces sources résultent, essentiellement, des écrits des géographes et voyageurs arabes ainsi que des fouilles archéologiques effectuées dans les anciennes cités : Koumbi Saleh, Aoudaghost, situées à l'Est de la Mauritanie actuelle.

Par contre pour le second temps des Sanhadja, nos sources sont assez rares, dispersées et même, parfois, silencieuses. Sur cette période opaque qui s'étend de la fin de l'Etat almoravide jusqu'au XV^{ème} siècle, des données intéressantes sont, cependant, fournies par l'histoire de Tombouctou, celle de Wadane et de Walata ainsi que par les Portugais. Les «histoires» moderne et contemporaine, sont, quant à elles, marquées par l'apparition du document politique utilisé, surtout, par les Emirats et les chefferies Hassane.

De même, durant ces deux périodes, il y'a eu dans les cités et les campements, un remarquable développement du document civil qui sert à dater les transactions et les événements sociaux. C'est à ce genre de pratiques, qu'il convient de rattacher les chroniques qui mémorisent les sécheresses, les famines, les faits de guerre et les biographies des notables. Parmi, les historiens, les plus en vue, de ces deux périodes, on peut citer Ahmed ibnou Al Haj Arragady Al kounty (m.1717) qui serait le premier historien connu du pays. On peut,

également, mentionner Mohamed Salah ibnou Abdel Wahab Annassyri (m.1854). Il convient, enfin, de signaler que les chroniques des cités et les travaux des jurisconsultes (Fatwas et consultations) constituent une précieuse source pour reconstituer la vie quotidienne des gens et pour cerner les mutations structurelles qui se sont produites, à travers les siècles, dans la pensée, dans la vie sociale ainsi que dans le mode de vie.

Toujours est-il que l'un des effets les plus manifestes de l'Histoire moderne aura été la recomposition de la société maure suivant une stratification qui fixe des fonctions spécifiques selon les catégories sociales.

Ainsi, l'organisation traditionnelle de la société maure héritée du temps des Hassanes est structurée de la manière suivante :

Les Hassanes (ou Arabes) forment une «couche» qui dans la hiérarchie sociale des Maures occupe la plus haute position, on les appelle Ahl Showka qui signifie littéralement «gens à épine» et qui fait allusion à la force de caractère qui sied à leur mode de vie. Celui-ci est, généralement, basé sur les rezous et sur la guerre. Ils vivaient, essentiellement, des redevances (Magharim) imposées aux tributaires et des taxes (Aghfar) qu'ils percevaient sur le commerce des caravanes exercé par les tribus Zwayas. Les hassanes sont , pour la plupart d'entre eux, issus des tribus arabes Beni Hassane qui, à la faveur de la migration hilalienne, en Mauritanie dès le XIV eme siècle. D'autres Hassanes sont, cependant, issus des tribus Sanhadja qui ont su garder un esprit d'indépendance et une vocation guerrière.

Les Zawayas (ou Tolbas) constituent la seconde «couche» dans la hiérarchie sociale. Les Zawayas sont des tribus, généralement, pacifiques ayant une inclination pour le Savoir et la religion. Les membres de cette «classe» assument les fonctions de l'imamat (au sens de la guidance de la prière), de la judicature, de la consultation (Foutya), de l'enseignement et se chargeaient, également, de l'organisation des caravanes du pèlerinage . En outre, ils exercent des activités d'ordre économique tels que le commerce, l'élevage et le forage des puits. Dans leur majorité, les Zawayas, sont issus des tribus almoravides (mourabitounes) mais certaines tribus Zawayas appartiennent aux Arabes venus au Sahara, sur plusieurs ages , en provenance d'autres territoires.

Al lahma (Aznagas) forme la troisième «couche». Le concept «Lahma» dérive du mot «al istilham» évoqué par Ibnou Khaldoun et implique une intégration et une 'annexion. Cette «classe» comprend les collectivités vaincues. Dans sa majorité, elle est d'origine Sanhadja. Il convient, d'ailleurs, de signaler qu' à l'origine le terme Az naga désignait les Sanhadja. Mais une partie de la Lahma , appelés Aznaga, est formée par des Arabes Hassanes qui ont été vaincus et soumis à la suite des combats qui les ont opposés à leurs «cousins» .

As Sunn'a (M'alminin) sont une «couche» dont les membres exercent l'artisanat et dont les membres sont d'origines différentes elle comprend des arabes, des Sanhadja, des Noirs (soudane) et d'autres . En raison de son rôle commercial et économique, cette couche est plutôt liée aux Zawayas.

Les Igawen (en arabe Mougoun) s'occupent de la musique et de la chanson, certains d'eux viennent de l'Andalousie, ils sont, en majorité , d'origine touareg ou soudanaise (noire) , ils sont, organiquement, liés avec Ahl Showka, (les Hassanes).

Les Haratines : «couche» dont les membres ont une couleur qui à tendance au brun foncé voire à la noirceur. Les Haratines font partie de la société beydane arabe comptent , dans leurs rangs, de nombreux Mawalis ou affranchis . Le concept Haratine dérive de l'expression «Ahardhan» qui qualifie un métissage produit de la liaison entre un berbère et une négresse. Les vrais ancêtres des Ha ratines sont les habitants des anciennes oasis. Ce sont des berbères liés aux Noirs qui appartiennent au peuple des Gara mantes (Agh Roumman) et qui vécurent dans la Libye romaine avant de se disperser dans le Sahara pour échapper à la pression des Romains ou pour se rapprocher des mines d'or . Une partie des «nouveaux» haratines est issu des collectivités négro-africaines qui se sont arabisées et ont intégré la société beydane

arabe, à l'instar des berbères arabisés.

Les Abid (ou esclaves), issus de la traite négrière transaharienne qui faisait partie du commerce caravanier et qui s'est accentuée durant les guerres menées au XIX^{ème} siècle par Al Haj Omar Al Fouty contre les Royaumes Bambaras païens ainsi que d'autres collectivités soudanaises.

A elle, seule cette organisation sociale des Maures, dont les séquelles sont encore vives, renseigne sur la constitution de la société mauritanienne qui s'est réalisée à partir d'une antique structure autochtone. Des mutations profondes ont façonné cette structure, particulièrement, durant le temps des Almoravides et celui des Hassanés.

Les autochtones

Parmi les habitants du pays, les plus célèbres, les tribus Sanhadja ont envahi, dès le III^{ème} siècle de l'ère chrétienne, le territoire avec d'autres tribus berbères en provenance de l'Afrique du Nord. Ces tribus ont, donc, occupé le Sahara suite à une migration dont les débuts remontent aux anciens temps, bien avant ère chrétienne L'avancée des Sanhadja a repoussé d'autres collectivités ayant des liens avec celles du néolithique. Le dessèchement progressif des lacs avait conduit ces collectivités à se réfugier dans hautes et basses vallées des étendues aquatiques ainsi que dans celles des oueds des régions montagneuses.

La disette devait, par la suite, contraindre ces anciens habitants à s'organiser dans des villages dont les activités se sont multipliées avec l'arrivée des nouvelles collectivités.

L'origine des Maures IV^{ème} Partie)

Au cours du premier millénaire qui a précédé l'ère chrétienne, les berbères ont, totalement, envahi le territoire de l'actuelle Mauritanie.. Les gravures rupestres attestant leur présence depuis cette époque se sont superposées à celles de leurs prédécesseurs. Il semble que, par rapport aux populations villageoises du proche néolithique, ces générations de berbères s'adaptaient mieux à la sécheresse engendrée par les nouvelles conditions climatiques. Les gisements de Fer et du cuivre ont, par ailleurs, largement, contribué à l'adaptation des nouveaux arrivants qui ont vécu dans les villages, progressivement, dépeuplés par leurs habitants.

Les berbères ont, sans doute, favorisé ce dépeuplement dans la mesure où leur arrivée a, profondément bouleversé les équilibres culturel et démographique et a provoqué, sous la contrainte, un exode des populations villageoises précitées.

Néanmoins, il convient de souligner que la preuve de cette contrainte n'a, jamais, été apportée. A ce sujet, une discussion approfondie (colloque de Dakar 1976) a porté sur la véritable identité des populations appartenant à la race éthiopienne dont la présence au grand Sahara a été évoquée par Hérodote. On sait juste que pour désigner les habitants de cet espace, l'historien grec avait employé l'expression "les gens aux visages brûlés". Mais la portée réelle de cette expression n'a pas été, jusqu'à présent, éclaircie.

Toujours est-il que dans la seconde moitié du deuxième millénaire avant JC, des chars à deux roues (parfois à quatre) tirés, généralement, par des chevaux et rarement par des bœufs, ont envahi le Sahara.

L'introduction de ce type de chars soulève une difficulté bien précise qui, depuis longtemps, suscite un débat de spécialistes. En fait, tout ce qu'on sait, à propos de la présence de ces fameux chars, se limite à leur illustration par les dessins gravés sur des roches. Une étude portant sur

L'emplacement de ces gravures estime qu'elles se trouvent éparpillées, à travers le Grand Sahara, dans 800 localités

Mais à l'exception de l'environnement rocheux dans lequel ces chars ont été immortalisés, aucune autre indication, dans l'espace concerné, ne permet d'aborder, avec exactitude, ce sujet.

Pourtant l'origine de ces chars est, on ne peut plus, claire. En effet, il est constamment admis que le char à deux roues attaché à deux ou quatre chevaux constitue un armement traditionnel de guerre bien connu dans les environs de l'Est de la méditerranée et dont la présence remonte à plus de trois mille ans. Le char en question a été utilisé par la plupart des peuples de cette région et particulièrement les Romains mais aussi les Libyens, les Gara mantes et les Gétules. Les auteurs grecs notamment Hérodote, Diodore et Strabon signalent que la familiarisation de ces derniers peuples avec le cheval date de la fin du deuxième millénaire avant l'ère chrétienne. Ces utiles précisions sur les chars ont été rapportées par Bowba Ould Mohammed Naffee ainsi que par d'autres auteurs spécialistes de la préhistoire de la Mauritanie.

Les ancêtres des berbères enturbannés

Selon R. Mauny, les libyco - berbères sont les ancêtres des Sanhadja qui étaient, depuis des temps immémoriaux, présents dans la région. Parmi ces ancêtres, le peuple des Gara mantes est, sans doute, le plus connu.

Les Gara mantes sont les anciens habitants de Fezzan (actuelle Libye) qui, semble-il, furent les fondateurs d'un Etat dont l'emprise sur les routes commerciales du Sahara était notoire. Leur capitale s'appelait Germa.

Hérodote fut le premier à les avoir cités, dans le livre IV en ces termes assez descriptifs : «c'est là où vivent des gens nombreux qui s'appellent les Gara mantes, qui possèdent des bœufs et qui se déplacent dans des chars aux quatre chevaux»..

Il importe de souligner qu'une divergence de perception se dégage des descriptions relatives à la couleur des Gara mantes. Mais cette divergence ne concerne, visiblement, que le degré de leur noirceur. Les Gara mantes se disaient, eux même, plutôt foncés voire foncièrement noirs tandis que les Grecs les trouvaient justes un peu foncés..

Il est, en tout cas, certain qu'ils furent le seul peuple qui avait la possibilité de traverser le désert vers le sud. Il semble que les motifs de cette traversée tenaient, principalement, aux échanges commerciaux ou à la chasse aux animaux tels que les éléphants, les autruches etc.

A ces Gara mantes, ancêtres de la majorité des Haratines de l'actuelle Mauritanie, certains historiens rattachent, également, les Touaregs dont la parenté avec les Sanhadja sera, ultérieurement, évoquée..

A présent, il faudrait garder à l'esprit, qu'il y'a eu dans l'évolution de ce peuple libyco-berbère, une période cruciale au cours de laquelle le Cheval s'est séparé du char pour devenir la monture qui permet l'invasion du Sahara. Cette invasion qui s'est transformée en habitude s'est renforcée, au début de l'ère chrétienne, avec l'arrivée du Chameau.

Il est permis d'affirmer que la présence au Sahara des ces premiers berbères qui, au cours de leur mouvement vers le sud, introduisirent les chars au Sahara, date de trois mille ans pour la simple raison qu'avant cette date, les chevaux étaient inexistant dans cette région laquelle a été, par la suite, affectée par la sécheresse insupportable pour le cheval.

Les "charretiers" ont investi un territoire habité par des populations qui pratiquaient l'élevage des vaches et qui ont, par la suite, été contraintes, par la mutation du climat, de se déplacer vers les confins du Sahara.

Ainsi, les nouveaux arrivants sont devenus les maîtres des lieux et ont fourni, pour la postérité, la preuve irréfutable de leur présence en gravant leurs chars sur les façades intérieures des grottes ainsi que sur les roches.

En outre, cette période a connu l'apparition d'un élément nouveau qui est celui de l'écriture dite "Tifnagh". Mais on ne sait rien du lien entre cette nouveauté culturelle et les gravures qui ont été léguées par les premiers berbères pour lesquels, les chars étaient un symbole de

prestige. Il est bien probable qu'en raison de leur technicité rudimentaire inadaptée aux zones difficiles à traverser, ces chars n'ont pas pu jouer un rôle important dans le commerce.

Malgré une forte animosité entre les Romains et les Garamantes, les deux parties ont tissé une curieuse alliance qui a été, à l'origine, de deux importantes campagnes dirigées par les Romains, à travers, Fezzan en direction des territoires du sud.

Ces deux campagnes ont été menées sous le règne de Trajan (100 avant JC). La première campagne a pénétré dans les territoires du Soudan tandis que la seconde a atteint Agisimba dans les terres de l'Éthiopie.

Il se peut que l'apparition du chameau aie été la cause directe du subite rapprochement entre les Garamantes et les Romains. L'introduction au Sahara de cette nouvelle arme de dissuasion aurait sonné le glas de la sécurité que le désert en tant que refuge impénétrable offrait aux Garamantes.

Il auraient, donc, eu avec cette apparition révolutionnaire, dont l'effet est similaire à celui qui a été produit par le nucléaire sur la psychologie nipponne, besoin de l'appui de Rome pour faire face à ce redoutable défi.

L'Origine des Maures: (Vème partie, fin de la première série)

Bien avant l'arrivée du Chameau qui fut une révolution et qui constitue, en soi l'un des principaux éléments de l'origine des Maures, de nombreux peuples cohabitaient dans cette partie de l'Afrique (ifriqia) dont les côtes ont été fréquentées par les premiers voyageurs maritimes phéniciens . Ainsi les Lybico berbères ou Maurii, les Numiddians du littoral, les Gétules, les métis qui vivaient aux confins du Sahara, comme les Pharisien, les Negrites et les Garamantes de même que les éthiopiens qui se déployaient entre le Wad de Suez jusqu'à la bordure d'Aljarid, tous ont vécu durant les âges les plus anciens dans cet espace.

C'est grâce aux renseignements fournis par l'une de ces collectivités , notamment les Garamantes les quels ont été cités par Hérodote en 500 Avant JC, que les Romains ont pu, durant les siècles suivants, prendre connaissance des centres d'intérêt commercial, situés à l'intérieur de L'Afrique. Les traces de ce commerce avaient disparu mais les publications relatives au sujet citent le diamant rouge en tant que marchandise en provenance du Sahara. Il se peut aussi que ce commerce avait pour objet une traite esclavagiste. On rapporte, à ce sujet, que les Garamantes se lançaient, avec leur chars – quatre chevaux, à la poursuite de Éthiopiens. Il est courant de rendre l'expression grecque Aithiops par '' L'homme au visage défiguré'' ou autrement dit qui '' a été affecté et noirci par le soleil''. Ce thème a fait l'objet d'une très franche discussion lors du colloque organisé à Dakar du 19 au 24 janvier 1976 sous le titre « l'Afrique noire et le monde de la méditerranée dans l'antiquité».

Pendant ces temps lointains, des éléments d'une race blanche, d'une grande taille , aux traits méditerranéens et aux géants crânes, vivaient au milieu et au Nord du Sahara. Ces êtres avaient le visage quelque peu rectangulaire et les membres assez minces. Ils avaient, donc, les éléments de la composition morphologique des actuels Touaregs.

Dans les oasis du Sahara il y'avait les Ha ratines qui cohabitaient avec des métis d'origine éthiopienne, évoqués par Hérodote et ils auraient été , selon certaines hypothèses non fondées , asservis par les Garamantes de condition aisée. En vérité, les Ha ratines qui ont subi, par la suite, des multiples influences, sont , plutôt , les rescapés de la déchéance qui a frappé leurs ancêtres les Garamantes.

La grande entité territoriale que les œuvres gréco-latines appellent le Royaume des Garamantes apparaît, en tout cas, comme l'unique Etat organisé en Afrique, au sud des terres qui furent la propriété de Carthage avant d'être conquises par Rome.. Les Garamantes ont, selon

ce que rapporte Hérodote dès 500 avant JC, affronté l'expansion romaine vers les frontières sud du Maroc mais ils ont été défaits par le Pro-consul Cornélius Palios "le petit" en 19 avant JC et complètement battus par le commandant du régiment africain en 69 après JC. Il semble que, par la suite, le Royaume des Garamantes est devenu un Etat tributaire de l'Empire romain.

Toujours est-il que la fin du royaume des Garamantes a été, par ailleurs, facilitée par l'avancée des Baffars (Bafour) qui ont multiplié les attaques contre les anciens maîtres du Grand Sahara. Certains auteurs soutiennent que ces Baffars sont d'origine juive et qu'ils avaient des comptes à régler avec les chrétiens agharoums (Garamantes).

Les juifs

En réalité, on estime, généralement, que l'arrivée de la première vague importante d'immigrés juifs au Nord de l'Afrique, et précisément à Srinayka – (Burgha- Libye), s'est effectuée, probablement, à la fin du VI^{ème} siècle avant JC. En l'an 115 de l'ère chrétienne, les juifs se sont révoltés contre le pouvoir romain dans ce territoire. L'échec de cette révolte conduisit un grand nombre de juifs à prendre le chemin de l'Ouest.

Il est, aussi, probable qu'une partie de ses juifs est restée dans les oasis du Nord du Sahara. Certains même vont jusqu'à rattacher les deux peuples Foulbé et Soninké aux juifs venus, depuis des âges antiques, de l'Afrique du Nord. Mais de telles hypothèses relèvent de la pure spéculation. En réalité, ces deux peuples seraient plutôt, le produit d'un mélange de races négro- berbères.

Les géographes arabes ont, en tout cas, signalé la présence juive dans des anciennes agglomérations du Sahara comme la cité Banklabin (sud est Mauritanie) ? Plus récemment, le portugais Fernandes a écrit en 1506 – 1507 que des colonies de commerçants juifs prospères vivaient à Walata au XVI^{ème} siècle.

De même le célèbre al-Barteily (m.1805), auteur de Fath ash-shakùr a évoqué la présence de ces commerçants juifs qui vivaient dans l'entourage des notables de Walata. Des récits locaux font, également, part d'un "mellah", un quartier juif, qui existait dans l'actuel Wadane. En règle générale, la présence des juifs dans le grand Sahara n'a été, cependant, signalée que dans les anciennes citées. Il semble qu'ils n'ont pas été attirés par le mode de vie nomade en raison de leur vocation sédentaire laquelle avait, essentiellement, des motifs d'ordre commercial ou de résidence provisoire.

Les Bafours

A vrai dire, parmi les tribus Moros précitées qui sont les ancêtres des Sanhadja et qui ont combattu les Romains, les Bafours demeurent, jusqu'à nos jours, les moins connus. Les sources arabes médiévales sont silencieuses à leur sujet. L'imaginaire collectif des Maures en fait des habitants légendaires. En effet, à en croire les récits relatifs à la fondation des citées de l'Adrar : Tinigui, Abeir, cheinguiti, Wadane, ces citées ont été habitées bien avant la propagation de l'Islam ? Les traditions orales, transmises de génération en génération, font de ces Bafours, les premiers habitants d'Azougu qui ont été anéantis, avec leur féroces chiens, par l'émir almoravide Abu Bakr ibnou Amer.

Le chercheur polonais T.Lewicki a, quant à lui, soutenu qu'ils appartiennent à l'une des tribus de la Maurétanie césarienne qui porte le nom de Baffars et qui a joué, durant le second siècle de l'ère chrétienne, des rôles d'une grande importance en Afrique du Nord. Les Bafours font, en réalité, partie des ancêtres des Sanhadja et des berbères du Sahara. La preuve de cette affirmation résulte, d'ailleurs, de leurs noms berbères qui sont restés connus jusqu'au XVII^{ème} siècle comme le nommé Galit ben Mahand et tant d'autres.

Les traces des Bafours indiquent qu'il s'agissait d'un puissant peuple berbère dont les composantes guerrières ont combattu dans les rangs des Almoravides. Dans ce sens, il est intéressant de noter que la collectivité actuelle des Tézégua (qui renferme en son sein des groupements Lemtouna.) affiliée aux Bafour fut l'une des tribus qui ont été à l'avant garde

des armées lamta. A cette occasion, ils se sont, d'ailleurs, distingués par l'utilisation des boucliers lamtis qui ont été d'une mémorable efficacité.

Les indices probants de cette mission d'avant garde qui a été dévolue à des tribus Bafours découlent du fait indéniable que les éléments précurseurs du mouvement almoravide qui ont occupé l'Adrar étaient, essentiellement, issus de ces tribus. C'est, d'ailleurs, pour cette raison que leur nom a été attribué à la montagne ''Adrar an Bafour'' qui signifie montagne des Bafours. Tout porte à croire que ces événements se sont déroulés au tout début du mouvement des Almoravides vers 1053 Après JC.

A ceci, s'ajoutent d'autres indices qui indiquent que le Bafour avaient, comme les Sanhadja, un mode de vie pastoral dont l'illustration est apportée par l'existence dans l'actuel Hodh d'une marre qui s'appelle ''la Bafouriya''.

Il faut dire que la carte humaine du Sahara, territoire des enturbannés, fut, à cette époque, assez complexe. Ainsi, de la dizaine de tribus décrites par Ibnou Howghal, la mémoire almoravide écrite ne retient que quelques tribus Sanhadja qui vivaient au Nord du Sahara et qui ont fondé des Etats et des Royaumes dont, notamment, le Royaume de l'Awkar dans le Sud Est de la Mauritanie actuelle.

(Fin de la première série)

II- Le pouvoir des hommes voilés (du VII^{eme} au XI^{eme} siècle) : les Sanhadja de la Tribu à L'Etat

L'évolution politique du territoire des Hommes voilés ou «Al moutalthemoun» a été le produit d'une accumulation de plusieurs expériences qui ont contribué à la formation des confédérations tribales dont la plus connue reste, sans doute, celle qui a été constituée par les tribus «Nbita» -Al Anbat- les quelles fondèrent un royaume dénommé «Awkar» avec Aoudaghosth comme capitale au Sud-est de l'actuelle Mauritanie.

Les nombreuses tribus des «enturbannés», qui se sont rassemblées sous forme de diverses confédérations et dans des territoires bien délimités, ont donné, à cette haute époque, naissance au peuple Sanhadja.

Les hommes voilés ou le peuple Sanhadja : origines et organisation

Il est communément admis que les Sanhadja ont été appelés «les hommes voilés» à fin de les distinguer de leurs cousins aux têtes nues et qui, à la même époque, résidaient à l'extrême Nord du Grand Sahara. On ne sait pas grand-chose sur la première adoption du voile, ni d'ailleurs, sur sa véritable signification mais on sait qu'il a été unanimement, considéré comme le symbole du peuple Sanhadja et des territoires sahariens de celui-ci.

A ce sujet Al Bakri (Cordoue – 1057) rapporte que «tous les membres des tribus du Sahara portent un voile pour se couvrir entièrement au niveau de la tête et du visage à tel point que seules les orbites des yeux restent apparentes. Ils gardent en permanence ce voile et ne l'enlèvent sous aucun prétexte. Il leur serait, d'ailleurs, impossible d'identifier celui, parmi eux, qui se dévoile même parmi ses plus proches. De même, au cours des combats si l'un des leurs tués se dévoile, il ne pourrait être identifié qu'après que son voile soit remis à sa place. Ce voile est devenu partie intégrante de leur corps (Alzamou lahoum min jouloudihoum). Pour ces gens, tous ceux qui ne portent pas ce voile sont désignés par une expression qui signifie, dans leur langue, «bouches de mouches».

Plus précise a été la description faite par Ibnou Khaldoun (mort en 1406) lequel, malgré le fait qu'il aie vécu à une époque assez postérieure au temps des hommes voilés et celle de leur Etat, a écrit, à leur sujet, ce qui suit : «cette classe des Sanhadja des Moutelethimoun (les

Hommes voilés) qui résident derrière les sables sahariens du Sud, Ils ont été, depuis des temps inconnus, bien avant la conquête (islamique), éloignés dans ces domaines. Ainsi, ils ont adopté la vie au désert, en remplacement de celle des campagnes, et ils ont trouvé une entière satisfaction dans ce nouvel environnement. De même, ils ont abandonné les plaines fertiles et se sont contentés du lait de leur bétail ainsi que de la viande de celui-ci. Poussés par une allergie à l'essor citadin et par un désir de solitude, ils ont opté pour un mode de vie sauvage qui leur permet de conserver leur fierté et les met à l'abri du sentiment de défaite et d'humiliation. Ils ont investi les environs du rif et occupé le territoire qui se situe entre le pays des berbères et celui des noirs en constituant un rempart. Ils ont adopté le voile qui est devenu pour eux un symbole et un signe distinctif par rapport aux autres nations ».

Il convient de souligner que la désignation Sanhadja équivaut à une arabisation du terme Amazigh «Iznaguen» lesquels forment avec les Masmouda (Masmouden) ainsi que les Zenâta (Iznaten), les principales confédérations tribales des Amazigh du Grand Maghreb. Il résulte des recherches effectuées par Soudghi Ali Aziacou, que l'origine des noms attribuées à ces principales confédérations ne découle pas de leur filiation mais plutôt de leur mode de vie. Dans ce sens, il estime que le concept berbère «Iznaguen» (Sanhadja) est composé de «IZN» qui signifie tentes en cuir et «IGN» qui veut dire razzieurs (ou qui désignent ceux qui lancent des assauts). La composition du concept se fait suivant la formule IZN+IGN qui a subi l'amplification caractéristique des dialectes des Sanhadja, lesquels, prononcent, en particulier, la lettre Z de manière assez accentuée. Le mot «Iznaguen» peut donc signifier «les tentes des gens qui font des assauts». Ce genre d'activités est, en tout cas, bien fréquent chez les nomades du Sahara.

Dans un autre sens, le terme «IZN» voudrait dire envoyer et «IGN» serait employé pour désigner «une troupe informelle d'hommes qui se rassemblent de manière improvisée à fin de déclencher une opération de guerre dans un but de pillage».

Il semble que le mode de vie était particulièrement difficile pour les pasteurs Sanhadja du Sahara ce qui a eu pour effet de susciter leur intérêt pour le commerce, pour l'organisation des caravanes ainsi que pour la maîtrise des utilités qui avaient une importance pour leurs voisins noirs.

Parmi les tribus Sanhadja du VII^{ème} siècle, les plus connues, il conviendrait de citer les Lemtouna, les Messouffa et les Gdala.

Les Lemtouna (Yalemehen) se regroupaient au centre, tout en se rapprochant de la zone Sud qui se situe aux limites du Soudan. C'était avant que les Lemtouna se déplacent, à l'époque des conquêtes almoravides, vers la montagne Adrar qui a été, par la suite, appelé Jabal Lamtouna (montagne des Lamtouna). Les Lamtouna sont connus au Nord, notamment dans la région du Sousse (Maroc) sous l'appellation Lamta (lemten, Iyoulemehen).

Les Messouffa (Imassoufen) se sont, quant à eux, dispersés tout au long du Sahara,, au niveau des passages situés dans l'axe Sijilmassa-Ghana. L'unique cité qu'ils avaient fondée à Wad Draa s'appelait tyoumetin et se situait à cinq jours de marche de Sijilmassa.

Les Gdala (Igdalen), se sont dirigés vers le Nord en occupant le littoral atlantique et ont, en particulier, assuré une mainmise sur la saline d' Aoulil qui ravitaillait le Soudan depuis une haute époque. Il paraît que le nom des Gdala dérive de l'expression Agdhel, en usage dans le langage des Sanhadja, et qui signifie protecteur ou gardien ce qui donne une indication sur le fait qu'ils assuraient la protection des caravanes. L'appellation pourrait, également, être dérivée du terme Agdal qui signifie la fortification ce qui donnerait à Gdala le sens de «la fortifiée», «la gardée» ou «l'interdite».

Il se peut, aussi, que les Gdala dont le nom se prononce, parfois par le terme jdala soient une branche des Gétules qui font partie des anciens peuples Amazigh qui résidaient dans l'Afrique du Nord. Ce qui, d'ailleurs, pourrait expliquer leur différence avec les autres tribus Sanhadja

notamment les Lemtouna et les Messouffa avec lesquels, ils étaient engagés dans un conflit.

Ce conflit n'a, cependant, jamais empêché ses protagonistes à renouer des multiples alliances qui ont, dans certains cas, favorisé la création d'entités étatiques. Ces alliances mécaniques, enfouies dans le temps, devaient, d'ailleurs, trouver dans la conquête islamique une bonne occasion de s'accroître.

La conquête islamique du Sahara 62 H (680 ap JC) -123 H (739 ap JC)

Les échos de la conquête islamique de l'Afrique du nord ont retenti dans le Sahara des Sanhadja dont les principales confédérations tribales ont, très tôt, subi l'influence directe de la dite conquête. Ibnou Khaldoun soutient, cependant, que l'islamisation des groupements Lemtouna et des autres tribus Sanhadja n'a été effective que bien après la pénétration arabe en Andalousie. Mais en dehors de cette opinion, il faut noter que Zahri avait signalé dans son traité de géographie (rédigé en 1150 ap JC) que les Almoravides et, en particulier, la jama'a (l'assemblée) des Lamtouna se sont convertis à l'islam sous le règne du calife Hicham Ibnou Abdel Malik (724- 743 ap. JC). Cette islamisation s'est effectuée en même temps que celle des habitants de l'oasis Wargla. Les indications les plus anciennes qui se rapportent aux conquêtes islamiques et leurs conséquences au Sahara restent, néanmoins, celles qui découlent des récits relatifs aux campagnes de Oqba Ibnou Nafi'e dans l'extrême Sousse (682 ap.JC).

En règle générale, les sources arabes retracent fidèlement l'itinéraire des différentes campagnes de Oqba .De même, ces sources évoquent l'accès du grand conquérant à l'extrême nord du territoire des Sanhadja du voile (sanhajatou al litham) sans pour autant, lui attribuer la légendaire traversée du Sahara vers le Sud.

(A suivre)

Le pouvoir des hommes voilés (IIème Partie):

Les Sanhadja, de la tribu à l'Etat (du VIIème au XIème siècle)

La mythique traversée du Sahara des Sanhadja du voile (Sanhajatou Al lithami) que les poètes de l'actuelle Mauritanie ont inscrit dans la gloire, déjà immense, du Grand conquérant Oqba semble, à en croire les anciennes sources arabes, se limiter à l'extrême nord du territoire concerné.

Ainsi, Ibnou Abdel Hakam estime que Oqba a envahi le Sousse en précisant que «les gens du Sousse sont des berbères qu'on appelle Anbita et que Oqba a sillonné leur territoire sans rencontrer la moindre résistance».

Dans le même sens Ibnou Khaldoun soutient que Oqba le conquérant «a avancé jusqu'au Sousse pour faire la guerre aux Sanhadja, les gens du voile (Ahlou Alithami) lesquels étaient, à cette époque, des adeptes du paganisme. Oqba pénétra dans leur territoire jusqu'à la localité de Taroudant écrasa les attroupements des berbères et dépassa le Sousse pour combattre et razzier les Messouffa avant de revenir en mettant un terme à ses campagnes.».

Sur cette question, les différentes sources disponibles n'apportent pas d'autres éléments qui méritent d'être cités. En effet, malgré les résultats de certaines récentes recherches, la conquête du Maghreb par Oqba continue, elle-même, de susciter de multiples interrogations. A ce sujet, Salah ibnou Abdel Halim, auteur d'un livre intitulé «Al Ansab» (les généalogies) évoque, avec des détails qui ne manquent pas de précision, la pénétration de Oqba au Maghrib, ses randonnées dans le territoire Haskoura, son arrivée au Sousse et son retour de ce pays.

Le récit de Ibnou Abdel Halim se fonde sur des traditions orales liées à des événements locaux. C'est, d'ailleurs, pour cette raison que Provençal, qui l'a publié dans le premier numéro de la revue «Arabica» en 1954, estime qu'il s'agit de l'un des récits les plus proches

de la réalité, les moins affectés par le mythe et par conséquent le plus crédible.

Ce débat relatif à la conquête de Oqba a été, partiellement, traité par le Chercheur émérite Ahmed Atowfik dans son illustre thèse intitulée (La société marocaine du XIXème siècle. pages 58- 59 – 86). .

A. Atowfigh a notamment souligné «qu'il serait bien difficile de croire les récits qui font état d'une facile pénétration –effectuée en vue de propager une nouvelle religion- dans les profondeurs d'un territoire dont les passages montagneux sont quasiment inaccessibles et qui est habité par des populations aussi nombreuses que soudées».

Dans le même ordre d'idées, l'érudit Mohamed Ould Mouloud Ould Daddah Chennafi confirme que «la collectivité Massouffa se regroupait , essentiellement,dans les confins du Sousse. Ce positionnement géographique implique que les armées conquérantes avaient réduit la puissance des tribus du voile (qaba'ilou alithami) dans les contrées de l'extrême Nord du Sahara. Les armées de Oqba qui ont été à l'origine de cet exploit n'ont pas eu, par conséquent, besoin d'avancer en profondeur vers le Sud. Ces armées n'ont pas, en tout cas atteint les domaines des Sanhadja connus sous l'appellation Nbita » qui désignait, à cette époque, le Sahara des Mutalithimoun (les hommes voilés).

Cette appellation, liée à l'influence du Royaume d'Aoudaghost, se trouve au cœur des récits relatifs à d'autres campagnes qui ont été déclenchées à partir du Sousse en direction du Sahara et qui auraient atteint l'embouchure du fleuve Sénégal dans l'extrême Sud-Ouest mauritanien. La plus connue de ces campagnes serait celle qui a été évoquée par Abu Al Khatab al Azadi (mort en 762) lequel a rapporté que d'après un récit attribué à Ibnou Al faghih, le commandant arabe Al mouchteri ibnou Al Assouad avait affirmé ce qui suit: «A partir de l'extrême Sousse, j'ai razié une vingtaine de fois le territoire de Nbita et j'ai vu le Nil (fleuve Sénégal) qu'une dune sépare du vide béant» .

Pour ce qui concerne le territoire des Mutaletimoun (les hommes voilés) qui correspond, en grande partie, à l'actuelle Mauritanie, il est bien permis de considérer que les campagnes du commandant arabe précité constituent l'une des plus importantes étapes de la conquête islamique. Il se peut que ces campagnes se sont déroulées sous le règne du gouverneur du Sousse Obeid Allah ibnou Ismaël ibnou Al hijab en peu avant 739 après JC.

Outre les exploits du commandant Al Mouchetri , il est établi que des campagnes dirigées par des proches descendants de Oqba ont atteint le territoire des Sanhadja. Parmi ces campagnes, il conviendrait de citer celle qui a été effectuée par Habib ibnou Obeidata ibnou Oqba et qui a atteint les environs d'Aoudaghost .

A l'issue de cette campagne, le petit fils du grand conquérant est revenu avec des impressionnantes quantités d'or et de nombreux captifs. Il convient de noter que dans la désignation qualitative de ce fabuleux butin, les sources ne manquent pas de citer deux servantes de la race «Agan». Ce terme berbère dérive, semble-il, de l'expression employée par les Sanhadja pour appeler leurs voisins noirs. L'origine de l'appellation provient du mot «gnawa» duquel dérivent d'autres concepts, en usage dans le territoire des Sanhadja, comme Agni, Tagant, ignin etc, et qui renvoient souvent à la forêt, aux concentrations d'arbres et, parfois, aux lieux habités par les Noirs comme Ghana, Guinée etc..

On rapporte, également, que les nombreux puits qui se situaient sur le chemin d' Auodaghost ont été creusés par Abdel Rahmane ibnou Habib ibnou Obeidata ibnou Oqba lequel a, par le biais de cet investissement, facilité le mouvement des caravanes ainsi que la multiplication des activités des prédicateurs musulmans.

Il est, en tout cas, admis que les différentes campagnes, ultérieures à celles de Oqba, qui se sont déroulées dans le Sahara, ont été, principalement, dirigées contre la confédération des Sanhadja qui était, alors, dirigée par les illustres nobles lamtouna «Anbita» (Al Anbat).

D'ailleurs les sources n'évoquent plus d'autres campagnes après celles qui ont abouti à la dislocation de cette puissante confédération. Faut-il penser que les habitants du Sahara ont,

depuis lors, été soumis à une catégorie de gouvernement (imamat) acceptable d'un point de vue islamique et, par conséquent, capable d'assurer aux populations une protection contre l'atrocité des conquérants arabes?

Un cas de figure d'autant plus probable que des chroniqueurs de l'époque concernée soulignent que «les Sanhadja suivaient la Sunna et qu'ils étaient en état de «djihad» contre les gens du Soudan» et que le président de leur alliance, Abdullah ibnou Tfawt était considéré parmi «les gens honorables, pieux qui vont en pèlerinage et font le djihad».

Il faut, cependant, signaler que cette allusion à un islam «sunnite» et à une «guerre sainte» contre les idolâtres du Soudan n'implique pas une islamisation achevée des Sanhadja pour la simple raison que le déclenchement du mouvement almoravide, survenu plus tard chez eux, était essentiellement, une réaction à une islamité assez superficielle.

Le «sunnisme» des Sanhadja évoqué par les chroniqueurs des débuts de l'islamisation pourrait même, à la limite, traduire le souci de les distinguer d'autres groupements voisins soumis aux multiples cercles de prédication religieuse et rituelle qui étaient, pendant ce temps, éparpillés dans les environs du Sahara.

A partir de cet à priori, les écrits relatifs aux Sanhadja ont institué la tradition qui veut que ceux-ci soient classés parmi les «sunnites» les auteurs de ces écrits du début de l'islamisation n'ont, en tout cas, jamais rattaché les Sanhadja du voile (Sanhajatu Alithami) aux différentes sectes et autres rites schismatiques de l'islam. (Kharidjites, Shiites, Zaydites etc.) .

Pourtant, à la même époque, les fervents prédicateurs dissidents étaient, particulièrement actifs aux alentours du territoire des hommes voilés.

(A suivre)

Le pouvoir des hommes voilés (III eme partie) : Les Sanhadja de la tribu à l'Etat (VII eme au XI eme siècle)

La conquête de Oqba a, sans doute, secoué l'équilibre de l'ordre Sanhadja . Le territoire des hommes voilés, lesquels ont découvert la nouvelle religion à la suite de cette conquête, fut, ainsi, rattaché à la maison de l'islam (Dar al Islam) et mêlé, d'une façon ou d'une autre, aux convulsions politiques consécutives au progrès de l'islamisation dans l'Afrique du Nord. Mais de nombreuses entités politiques fondées, ultérieurement à cette islamisation, par les Sanhadja ont évolué loin de l'influence de l'islam conquérant.

Le Royaume de l'Awkar (Sud Est de l'actuelle Mauritanie)

Parmi ces entités, il convient de citer le royaume de l'Awkar. Cette expression qui se signifie, en parler Hassaniya, «les grands cordons dunaires étendus» est d'origine berbère et veut dire «abreuvoir» qui correspond à l'appellation arabe «Hodh» laquelle désigne une région située au Sud Est de l'actuelle Mauritanie. La capitale de ce royaume, fondé par les hommes voilés, fut Aoudaghost qui signifie «la sudiste». Ces Sanhadja du désert étaient dirigés par la tribu de An Bitu (Al Anbat). La dynastie régnante, rattachée à cette tribu, est connue sous l'appellation «Wer Tandagh» ou «Wer Tacen» que les sources des géographes arabes ont transcrit par l'expression «Wer Tantagh». De cette dynastie descend «Terjout» qui est l'ancêtre commun aux princes almoravides : Abu Bekr et Yahya fils de Omar et leur cousin Youssef ibnou Tajfit (Tachfin) ainsi que les descendants de celui-ci. Il faut souligner que l'actuelle collectivité des Tendgha appartient à cette vieille dynastie dont elle a, d'ailleurs, conservé le nom.

Bien avant l'apparition du mouvement almoravide, le prospère royaume de l'Awkar a été engendré par un regroupement de confédérations politiques dont l'influence a été considérable sur l'ensemble Sanhadja.

Parmi les plus anciens auteurs qui citent le royaume de l'Awkar, il convient de mentionner, d'abord, le grand voyageur Al Yacoubi qui parle du « territoire des Nbita et de leur base «Aughost» (Aoudaghost) dont le roi n'a aucune religion et qui razzie le territoire des noirs». Ensuite, ce fut Assaoudy (956 ap JC) qui rapporte que d'après Al Fezzazy (788 de l'ère chrétienne), le nom Nbita désigne les territoires situés entre Sijilmassa et le Royaume du Ghana, ce qui correspond, à peu près, à l'ensemble ouest du Sahara.

Les descriptions faites par les voyageurs arabes indiquent que derrière l'ambiguïté de l'appellation «Nbita» se cache l'une des plus anciennes confédérations berbères de l'Afrique de l'Ouest. A ce sujet Ibnou Khaldoun confirme que cette confédération regroupait les Messoufa, les Lemtouna et les Gdala.

L'Etat des Sanhadja et ses relations avec les Fahrïdes (743 – 772 ap. JC)

De manière effective, les premiers contingents de la conquête islamique sont ceux qui réussirent, en 737 après JC, à s'enfoncer dans le Sahara. La première expédition fut dirigée, sous le règne en Afrique du Nord de Abdullah ibnou Al habhab, par Obeidata ibnou Oqba ibnou Nafi'e Al fahri ou, probablement, par son fils Abderahmane.

Mais c'est à partir de l'an 747 ap.JC que le Sahara des Sanhadja a été soumis par les Fahrïdes sous le règne de Abderrahmane Ibnou Habib. A cette époque le Royaume des Sanhadja était dirigé par Terjout ibnou Wer Tacen (Wer Tendagh) Ibnou Mansour (m. 775 ap. JC). Son successeur fut son fils Ibrahim Ibnou Terjout.

A la suite des graves événements qui ont déstabilisé le pouvoir fahrïde vers 757 de l'ère chrétienne, les Sanhadja ont proclamé la sécession de leur propre Etat tout en reconnaissant l'autorité du califat islamique durant le règne d'autres gouvernements du Maghreb islamique. Après Ibrahim ibnou Terjout, le royaume fut dirigé par Titlakakkin dont le nom figure dans la généalogie des rois d'Aoudaghost ainsi, d'ailleurs, que celle des ancêtres des chefs du mouvement almoravide notamment les Lemtouna.

Mais le premier dirrigeant des Sanhadja qui exerça le pouvoir, de manière indépendante, au Nord du Sahara fut Tyolitan ibnou Titlakakin de la tribu des Lemtouna. Les sources qui font remonter la filiation de ce roi à Massala Ibnou Mansour ibnou Wesnu Ibnou Nizar évoquent son long règne qui s'exerça, à partir de son centre d'influence situé à Aoudaghost, sur l'ensemble du Sahara ainsi que sur une vingtaine des royaumes soudanais. Après sa mort, à l'âge de 80 ans, le pouvoir fut dévolu, en 900 ap JC, à son petit fils Al Athir Ibnou Batin. Son fils Tamim fut le dernier roi qui dirigea les tribus Sanhadja jusqu'à 918 ap JC date à laquelle il a été tué à la suite d'une révolte des notables dont les causes demeurent inconnues. Il est, par contre, établi que, durant ses périodes de puissance, le royaume des Sanhadja soumettait l'empire du Ghana au paiement des impôts. Cette imposition s'appliquait, particulièrement, à Koumbi Salah laquelle était la seconde capitale de l'empire et qui a été fondée par l'un des ancêtres des Chérifs de Tichit dont la filiation remonte au Chérif Salah Al Akheidry descendant de Moussa Al joun de nationalité idrisside.

Les tribus Sanhadja se sont engagées, après l'assassinat de Tamim, dans un conflit fratricide qui a duré 120 ans avant de retrouver leur unité sous le règne du prince lemtouna Abdullah ibnou Tifawout (m.1035 ap JC) connu sous le nom de Tarchenni dont le pouvoir n'a duré, cependant, que trois ans. Il est couramment admis que son successeur fut son gendre Yahya Ibnou Ibrahim Al Gdaly, lequel malgré l'appellation évoquant une origine Gdala serait plutôt, de notre point de vue, un Lemtouna. Toujours est il que c'est à ce chef Sanhadja que revient le mérite d'orienter ces tribus, dont l'islam était à cette époque superficiel, vers l'islam sunnite lequel a été propagé sous l'impulsion de l'illustre prédicateur Abdullah ibnou Yacine.

Le mouvement des Almoravides 1035 -1145 ap. JC

L'intérêt d'étudier le mouvement des Almoravides se confond avec celui qu'inspire l'histoire de l'actuelle Mauritanie aussi bien en ce qui concerne le processus général de l'évolution de ce mouvement qu'en ce qui concerne ses conséquences.

Mais dans ce domaine, nous allons concentrer notre éclairage sur la question du «Ribatt» ainsi que sur sa portée probatoire et conceptuelle.

Il existe, en effet, un lien solide entre cette question du Ribatt et les problématiques des «Zawayas» ainsi que les traditions almoravides (maraboutiques?) qui seront examinées ultérieurement. En outre, une telle approche permettrait de jeter la lumière sur les effets, à long terme, du mouvement almoravide aux niveaux culturel et social.

Les origines du mouvement almoravide

Il est communément admis que le mouvement almoravide trouve son origine effective dans le pèlerinage du leader Sanhadja Yahya Ibnou Ibrahim qui, contrairement à une opinion répandue et comme, nous l'avons souligné, était issu de la tribu des Lemtouna et non de celle des Gdala. A l'appui de cette affirmation, il convient de signaler que les notes disponibles écrites par «Asserter», qui fut l'un des meilleurs connaisseurs de l'histoire et de la filiation des Almoravides, rattachent le fondateur du mouvement à Brahim ibnou Tergout Al lamtouny.

Quoi qu'il en fut, l'illustre chef Sanhadja a, sur le chemin du retour, visité le centre universitaire «Al Kairawan» dans lequel il a eu une rencontre avec la maître du malikisme Abus oumrane Al Fassi (m. 1039 ap. JC) au cours de laquelle il sollicita, auprès du maître, les services de l'un de ses disciples qui accepterait de l'accompagner au Sahara afin d'enseigner à ces compatriotes les devoirs religieux qu'ils ignoraient

On rapporte à ce sujet, qu'en raison du fait que la rigueur des conditions de vie dans le territoire des Sanhadja était, à elle seule, susceptible de décourager les éventuels candidats à une aussi rude mission, le Gand maître a orienté son visiteur vers l'un de ses disciples nommé Weggag ibnou Zellou Al lamti qui résidait alors dans le Sousse. C'est dans cette région de l'actuel sud marocain que Yahya ibnou Ibrahim fit la rencontre déterminante avec Abdullah ibnou yacine dont le nom est intimement lié à la naissance du mouvement almoravide.

Le pouvoir des hommes voilés (IVeme partie) : Les Sanhadja de la tribu à l'Etat (VIIeme au XIeme siècle)

En dépit des obstacles qui se sont dressés devant l'entreprise engagée sous l'égide de Abdullah ibnou Yacine, la prédication «réformiste» s'est, très tôt, transformée en mouvement de lutte armée (Djihad). Cette orientation belliqueuse a visé, d'abord, l'anéantissement du pouvoir Zenâta qui régnait au Nord du Sahara ainsi que l'éradication complète des «poches d'innovation blâmable» constituées par les différentes sectes et autres prédications hérétiques.

Cette guerre sainte a, par la suite, été dirigée vers le sud, notamment contre la ville d'Aoudaghost qui a été saccagée et dont les habitants ont, lourdement, payé le prix du soutien qu'ils ont apporté au roi païen de l'empire du Ghana. C'est à la suite de cette expansion que le mouvement almoravide s'est transformé en Etat dont la territorialité s'étendait de Marrakech vers le grand Sahara. Durant cette période de fondation, la capitale de l'Etat almoravide fut Azzougui située dans l'Adrar mauritanien et, plus précisément, à proximité d'Atar. C'est à cet endroit que se trouve la tombe de l'illustre juge et rhétoricien Mohamed Ibn ou Al Hassan Al mourady connu sous le nom Al Hadramy (m. 1095 ap.JC).

Une chronologie du mouvement almoravide – 5eme siècle de l'Hégire au XI ème siècle de l'ère chrétienne

A fin de fixer les principales étapes de l'évolution du mouvement almoravide il conviendrait de retenir, en résumé, les dates approximatives qui suivent :

- 430 H –1039 ap.JC - Pèlerinage de Yahya ibnou Ibrahim Al Gdaly lequel comme son nom

ne l'indique pas est un lemtouna

- 446 -1055 -conquête de Wad Draa habité par des berbères non islamisés, invasion de Sigilmassa, Destruction d'Aouadaghost

- 448 -1056 - Révolte des Gdala ; au 21 du mois de Muharram qui correspond au 19 avril de cette année, Yahya ibnou Omar Al Lamtouny a été tué, son successeur Abu Bakr ibnou Amir Al Lamtouny a , au cours de la même année, envahi le Sousse et soumis les Lamta de Assrir (actuel sud marocain) .

-Muharram 450-Février 1057 la ville de Sijilmassa a été saccagée sur ordre de Abu Bakr ibnou Amir.

450-1058 conquête du territoire des Masmouda sous le commandement de Abdullah ibnou Yacine, au mois de Rabi'e Athany qui correspond à celui de juin de cette année , la conquête a visé Aghmat dont la chute a eu lieu au 2 du mois de joumada al oula (27 juin), au premier jour du mois de Dhou Al gha'adaty (11 décembre , une campagne armée a été dirigée en direction des Barghwata à Tamemisna., dès la fin de ce mois décembre, la campagne a visé les Zenâta de Tadla.

451-1059- Abdullah ibnou Yacine a été tué et peu après son successeur Ibn ou Addou trouva la mort .

460-1068 Abu Bakr ibnou Amir Al lamtouny procède à une décentralisation en nommant des gouverneurs, Au cours du mois de Dhou Al ghaadaty qui correspond au mois de septembre de cette année, l'émir Abu Bakr épousa Zineb al nifrawiya.

461-1068- 1069- le territoire du maghrib (actuel Maroc) fut conquis à la suite d'une campagne dirigée par Youssef ibnou Tachfin qui a opté pour l'édification de Marrakech comme capitale de l'empire

465-1072- Abu Bakr ibnou amir se dessaisit du pouvoir sur le Maroc au profit de Youssef ibnou Tachfine, l'armée fut répartie entre les deux émirs.

468-1076- La ville de Fès fut conquise par Youssef., Mort de Abu Bakr ibnou amir dans la plaine du Tagant (Mauritanie)

475-1082- Conquête d'Oran et de Telmsen (Algérie)

480-1087- Mort de Brahim ibnou Abu Bakr ibnou Amir

481-1087- 1088-- Règne de Mohamed ibnou Yahya ibnou omar au Sahara et désignation d'Al Hadramy comme juge de l'Etat.

489-1095 Mort du juge Abu Bakr Mohamed ibnou Al Hassen Al hadramy, Al mourady.

Les campagnes des almoravides se sont poursuivies suivant le processus, bien connu, qui a été décrit par les sources de l'Histoire médiévale et dont l'aboutissement fut l'effondrement de l'Etat almoravide au Maghrib ainsi qu'en Andalousie.

Néanmoins, les grandes batailles qui se sont déroulées dans le Sahara des hommes voilés n'ont pas été suffisamment commentées et il semble même qu'une certaine vision de l'Histoire les a complètement négligées.

Parmi les plus célèbres de ces batailles, celle dite «d'Al djebel» (la montagne) en référence à la montagne de l'Adrar (Nord-Ouest de l'actuelle Mauritanie), s'est traduite par des combats de longue durée. C'est, d'ailleurs, à lors de cette bataille remportée par certaines tribus Sanhadja que le prédicateur Abdullah ibnou Yacine a désigné par le terme «Al mourabitoun» (Almoravides) .

A l'issue de «la bataille d'Al djebel», les vainqueurs almoravides ont annexé la capitale de l'Adrar connue sous le nom de Azgui ou, selon une autre appellation consacrée par certains textes, Azzougui.

C'est au milieu de l'oasis qui entourait cette ville que les Almoravides ont construit un fort qui a été encerclé par les Gdala et les païens soudanais avant que ceux-ci ne fussent affrontés par Yahya ibnou Omar Al lamtouny et son allié le combattant Soninké, émir du Tekrour : Labé ben War Diaby. Selon Al Bakri, les deux émirs alliés ont trouvé la mort à Tiferly situé

entre «Talyouyen et Azgui». Cet endroit est à 90 kilomètres du village Wakchadha qui dépend territorialement de l'actuel département d'Aouajeft (dans la région de l' Adrar mauritanien).

Par-delà ces combats d'ordre militaire, le mouvement almoravide a exercé une influence spirituelle considérable sur la société et a, profondément, marqué la vie culturelle à l'ouest du Sahara..

L'unité spirituelle.

L'une des premières conséquences du mouvement almoravide fut, sans doute, la liquidation des courants hérétiques qui se concentraient au Nord dans «des poches d'innovation blâmables» ainsi que l'éradication des séquelles du paganisme qui empêchaient l'expansion de l'islam vers le sud..

Les effets probants de cette entreprise unificatrice, au niveau spirituel, résultent du fait indéniable qu'après le mouvement almoravide, aucun courant, historiquement connu, ne s'est réclamé d'une dissidence au sunnisme

(l'orthodoxie). Les gens du Sahara n'ont jamais revendiqué de manière explicite, après l'apparition du mouvement almoravide, une quelconque appartenance aux divers courants et autres écoles hérétiques.

Il convient de souligner que l'islam tel qu'il a été pratiqué par les premiers Almoravides est plutôt salafite au sens littéral du terme. Cet islam était notamment débarrassé des considérations rationalisantes. L'adoption d'un littéralisme simpliste s'explique par le fait que la première génération des malikites étaient, essentiellement, des Fughahas rigoristes peu portés à l'enseignement «ash'arite» de la parole dialectique.

Il semble, d'ailleurs, qu'ils n'avaient même pas besoin du débat idéologique autour des questions liées à la foi dans la mesure où ils n'avaient pas des adversaires capables d'apporter la contradiction d'un domaine aussi compliqué. De toute manière, et malgré la présence relativement ancienne des rites et autres courants de pensée notamment ibadites et shiïtes au Sahara, en aucun moment, les leaders spirituels du mouvement almoravide tels que Ibn Yacine et ses compagnons n'ont été associés à des polémiques d'ordre idéologique ou dialectique. En réalité, les premiers Almoravides ont affronté leurs adversaires, comme l'indique une célèbre formule par «l'épée et le fer et non par la plume et la langue».

Le pouvoir des hommes voilés (dernière partie) : les Sanhadja, de la tribu à l'Etat (VII^{ème} au XI^{ème} siècle)

La prédication almoravide était, avant tout celle d'un enseignement élémentaire des préceptes de l'islam destiné à des populations éloignées des centres de rayonnement culturel de la civilisation islamique de l'époque. Or cet éloignement a contribué à la stagnation du figh auquel manquait le bouillonnement d'idées qui a permis le développement rapide des autres sciences religieuses et, particulièrement, celui de la parole dialectique

Bien que les données historiques confirment que le fondateur spirituel de l'Etat almoravide Abdallah bnou yacine fut un disciple de Wejaj bnou Zelou alamty qui se trouve être le disciple de Abu oumran Alfassi lequel est un sortant de l'école de l'un des Maîtres de l'Acharisme ,l'illustre al-Baqillani (m.1013) et que d'autre part,le juge almoravide d'Azougui ,auteur d'un célèbre "miroir du prince" revendique ,sans ambages,son adhésion au rationalisme ascharite., rien n'indique cependant que l'Acharisme était la doctrine officielle de l'Etat almoravide.

A vrai dire, le rationalisme des gens du Kalam sunnite (les Asharites) suppose l'existence d'un milieu intellectuel émancipé qui tolère la logique, la dialectique ainsi que les subtilités liées à l'exégèse et la linguistique. L'absence du rationalisme ascharite dans l'islam

almoravide résulte donc, essentiellement, d'une cause structurelle tenant au fait que leur prédication était destinée à des nomades peu réceptifs aux tendances philosophiques et aux doctrines rationalisantes qui sont inaccessibles au commun des mortels.

D'ailleurs, parmi les prédicateurs qui se sont investis dans l'islamisation du Sahara, les dialecticiens du sunnisme ascharite étaient plutôt peu nombreux et aucune preuve concernant l'usage qu'ils auraient fait de la science du Kalam (parole dialectique) n'a été apportée. Dans ce sens, il convient de souligner que Abu Bakr ibnou Mohamed Al Hassan Al Hadramy Al Mourady qui fut le plus célèbre de ces dialecticiens et qui exerçait la délégation ou ministère de la justice en sa qualité de juge suprême de l'Etat almoravide, n'a pas pu ou n'a pas voulu propager, au Sahara, la pensée ascharite qu'il avait, lui même introduite au Maghreb occidental.

En effet, les opinions et autres thèses rationalisantes de ce Maître almoravide bien connues ailleurs, n'ont été étudiées et commentées au Sahara que par des générations d'une époque tardive. C'est, aussi, le cas de Brahim Al Amawi (m. 1118 ap.JC) qui fut parmi les grands savants qui ont occupé des hautes fonctions dans l'Etat almoravide. Ce Savant d'origine omeyyade qui fut enterré à Nbalton près de l'actuel Keur mécène (Sud mauritanien) s'occupait de la délégation ou ministère de l'enseignement. Le nom arabe de cette délégation appelée Majlis Al ilm (littéralement assemblée du savoir) fut, par la suite, employé pour désigner la famille, les descendants et les disciples du Maître omeyyade. C'est d'ailleurs ce nom que porte, jusqu'à nos jours, la tribu maraboutique des Medlich laquelle a, joué un rôle fondateur dans l'établissement des traditions de spécialisation religieuse et scientifique des tribus Sanhadja. Ce rôle fondateur continue, jusqu'à nos jours, de s'exprimer à travers le dicton, bien connu des milieux traditionnels lettrés, selon lequel : «Les Medlich sont l'origine des Zawiyas»

Dès ses premiers débuts, le projet almoravide a clairement opté pour l'ancrage du rite malikite. Dans ce domaine, la tâche des prédicateurs fut d'autant plus aisée que les gens du Sahara acceptèrent, visiblement, sans aucune difficulté l'introduction du malikisme qu'ils ont, depuis lors, définitivement adopté.

Grâce à un succès aussi rapide qu'inattendu, les Almoravides ont ainsi posé les fondements d'une unité spirituelle en propageant d'une manière ferme l'enseignement malikite.

L'ancrage précoce de ce rite, dont la capacité d'adaptation aux problématiques soulevées par les réalités locales, fut à l'origine d'une unité spirituelle laquelle a été, sans cesse, revendiquée et défendue contre les tendances "réformistes" et "fondamentalistes", par toutes les générations de juristes postérieures aux Almoravides.

La cohésion spirituelle

Il semble que la faiblesse du niveau d'instruction des populations visées par l'islamisation almoravide qui a été déterminante dans l'occultation de la pensée ascharite a, par contre, contribué à l'essor du malikisme dans le Sahara.

Les prédicateurs du mouvement n'ont pas manqué de prendre prétexte de cette faiblesse pour se contenter d'un enseignement du figh malikite et, pour la même raison, mettre en garde contre la vulgarisation de la parole dialectique censée égarer le commun des croyants.

Ce n'est qu'à partir du XVI^{ème} siècle, avec le développement de la culture arabe, que le Kalam ascharite a été introduit dans les programmes didactiques des Mahdras.

Cet attachement au malikisme dans sa rigueur "salafite" correspondrait à la description faite par Ibnou Khaldoun pour lequel « La bédouinité était un trait marquant de la culture des Maghrébins, des Andalous et autres gens du Sahara), qui étaient plus influencés par les usages et coutumes du Hijaz que par la civilisation irakienne, c'est pourquoi, ils ont gardé un rite malikite pur qui, contrairement aux autres rites, n'a pas été affecté par les mutations survenues ailleurs ».

En fait, la spécificité du rite malikite semble avoir attiré les nomades Sanhadja qui ont

trouvé dans les principes et les méthodes de ce rite des idées adaptables aussi bien à la rigueur qu'à la simplicité de leur mode de vie saharien.

Dans son application almoravide, ce rite a conservé son caractère idéal par le biais d'une sobriété qui a été simplement exprimée ainsi que par une piété qui s'est traduite par le respect scrupuleux des normes contraignantes.

Néanmoins, ce rigorisme allait de pair, toujours conformément à l'esprit du rite, avec une faculté d'adaptation aux réalités qui permet de faire face aux Nawazil (cas réellement survenus) lesquels sont, ainsi, résolus en référence aux Massa'il (cas d'espèces) répertoriés dans la célèbre Moudawana de L'imam Malik..

Au niveau politique et social, ce rigorisme almoravide a instauré la tradition de l'autorité islamique et s'est traduit par une conception du pouvoir dont la légalité se fonde sur le consentement ainsi que sur l'allégeance des musulmans. Le modèle de l'idéal almoravide, érigé en utopie du commencement, a, toujours, été invoqué pour légitimer les mouvements idéologiques ou intellectuels qui prônent l'unité spirituelle de l'ensemble saharien. De même, les qualités requises pour exercer la fonction d'Imam al mouslimin (émir ou président) sont, jusqu'à nos jours, définies par les Fughahas du pays en référence à celles de "la bonne gouvernance" almoravide.

En outre, l'imaginaire populaire attribue à "nos ancêtres les almoravides", la division sociale fondée, essentiellement, sur les trois couches suivantes : la couche guerrière qui sera, plus tard, connue sous l'appellation Hassan, la couche savante (devenue Zawiyas) et la couche laborieuse (Zanagas). Cette répartition, assez superficielle, semble indiquer, d'un point de vue historique, que le mouvement almoravide a légué à la société sanhadjienne et même, plus tard, à la société mauritanienne, une super structure composée de modèles, de cadres référentiels et autres concepts ressources qui se sont renouvelés, à travers les âges, et sur lesquels se fondent diverses options à même fonder les mutations d'ordre intellectuel, social et économique.

(Fin de la deuxième série)

III- La fin du Ribat: le déclin des Mourabitounes (1ere partie)

Le concept du Ribat soulève une difficulté d'interprétation. Il est généralement admis que cette notion dont dérive l'appellation des Mourabitounes (Almoravides) en référence à une fortification qui aurait été édifée au bord de la mer ou près des confins du Sahara et à l'intérieur de laquelle ces moines du désert exerçaient des activités culturelles et mystiques. Mais l'unique fondement d'une telle interprétation résulte du fait que la même expression a été employée par Ibnou Zar'e (m.1325) dans son récit relatif à la retraite que Ibnou Yacine effectua en compagnie d'un groupe d'adeptes près du fleuve ou de l'océan.

Bien que dénuée de tout fondement, cette vision d'un Ribat-fortification a été adoptée, avec un style distingué, par l'illustre Ibnou Khaldoun lequel fut le premier à avoir donné au récit précité une stupéfiante crédibilité. Quoiqu'il en soit, les historiens modernes ont classé l'opinion qui considère que les Mourabitounes (Almoravides) signifie "gens du Ribat". La preuve irréfutable de l'inexistence physique de ce ribat a été apportée par les fouilles archéologiques qui ont été effectuées dans l'île de Tidra et qui n'ont trouvé aucun indice susceptible de confirmer la thèse de Ibnou Zar'e. Les recherches les plus récentes qui ont porté sur la question du Ribat et sur les origines de ce concept semblent, plutôt, suivre l'avis d'Al Bakri pour lequel, l'expression se rapporte, dans l'esprit des Almoravides, à la guerre sainte (djihad) ainsi qu'aux forces impliquées dans cette guerre. Dans ce cadre, le chercheur Mories Faryas a, brillamment, démontré que le concept Ribat dérive, en fait, du sens coranique originel du terme lequel n'a aucun lien avec les infrastructures fortifiées qui sont

apparues , ultérieurement, sous la même appellation. Il convient, donc, de rappeler qu'à l'origine le terme Ribat est intimement lié au Djihad. A la base de ce lien se trouve l'idée de regrouper les chevaux en vue de préparer la guerre ou celle d'organiser les combattants dans le même but. Une pareille tradition aurait été, à notre sens, transmise telle qu'elle à Ibnou Yacine par ses premiers Maîtres et, en particulier, par Wegag. Ibnou Zellou Al Lamty.

Ribat conceptuel ou physique ?

Il est en tout cas, admis que Wegag , nom berbère qui équivaut en arabe à Ibnou Talib était , bien avant l'apparition des Almoravides, parmi les disciples de Ibnou Teysibt, qui furent , à Agmat, engagés dans un mouvement de djihad contre les Barghwatas. C'est ainsi que Wegag aurait acquis la tradition de Al Mourabata qui était liée au djihad précité et qui s'était enrichie, profondément, des savoirs qu'il avait recueillis auprès de Abu Umran Al Fassi.

Cette expérience a, d'ailleurs, permis à Wegag de fonder un ribat dénommé "maison des murabitounes". Il se peut que cette fondation ait constitué la forme la plus achevée des traditions "murabata" dans le pays du Maghreb. Compte tenu de ce qui précède, il est permis de penser que l'expression Mourabitounes désigne, en fait, l'ensemble des enseignements liés à la prédication de la vérité (Dawatou al Haq) qui constituait un slogan pour les adeptes du mouvement. L'idée d'un Ribat conceptuel nous paraît plus fondée que celle d'un Ribat physique (école ou fortification) qui n'a jamais été démontré. Cela dit, il faut signaler que la cité de Ar teneny (Terenny, actuellement) située à l'Est de l'actuelle Mauritanie a connu l'un des plus anciens Ribat, dont l'historicité n'est pas contestée, des Almoravides. De même l'usage de l'expression qui se trouve, assez souvent, dans les sources médiévales et à travers les récits locaux, semble viser un trait distinctif des tribus ayant porté l'étendard de la prédication par opposition aux tribus ayant réfuté cette nouvelle prédication dès sa prime apparition au Nord. Les premiers Mourabitounes objet de l'usage en question seraient , exclusivement, les Lemtouna qui se sont distingués dans la formation du mouvement almoravide, par rapport aux autres tribus, notamment les Messoufa , qui ont été impliquées dans la prédication inaugurale. La raison de cette distinction accordée aux Lemtouna, précurseurs de l'Islam almoravide, découle du rôle d'avant-garde qu'ils ont joué aussi bien dans le commandement de l'aile militaire de la prédication que dans l'exercice du pouvoir au Nord puis au Sud. D'ailleurs, comme le souligne Sidi Mohamed Al Khalifa Al Kounty (m.1826) dans son livre intitulé "Al Ghallawia" dans lequel il évoque les Emirats lemtouna au Sahara du XIV eme siècle le terme lemtouna restera, bien après l'effondrement de l'état central des Almoravides et durant long temps, accolé à l'ensemble des tribus mourabitounes. Toujours est-il que la fin de ce ribat qui correspond au-delà de la chute du premier Etat almoravide au Sahara des Hommes voilés, à un déclin d'un élan unificateur animé par un mode de pensée rigoureusement djihadien, s'est traduite par une recomposition du paysage politique Sanhadja qui devrait, plus tard, aboutir à la guerre entre les Lemtouna et les Hassanes.

La fin du Ribat (IIeme partie) : Le déclin des Mourabitounes

Les circonstances de la chute du pouvoir unificateur des almoravides au Sahara, demeurent assez inconnues. A ce sujet, nous disposons, tout au plus, de certaines indications utiles. On sait que le conflit qui opposa Abu Bakr ibnou Amir à son Commandant Youssef autour de la royauté du Maghrib (actuel Maroc) a, finalement, débouché sur un partage de l'empire. Le premier se contenta de la partie Sud tandis que le second se proclama roi au Nord.

Néanmoins, la mémoire des gens du Sahara, habitants de l'actuelle Mauritanie, ne conserve que l'événement consécutif au retour de l'émir Almoravide vers le Sahara que la tradition

orale assimile, exagérément, à une conquête du Sahara Qu'Abou Bekr ibnou Amir Al lamtouny, aurait effectuée à partir du Nord. Cette interprétation qui glorifie les conquêtes du sud serait due à la volonté de masquer les déboires de l'émir dans la partie nord de son empire. De même les traditions locales ont conservé le retour de "Mhallat Abou Bakr ibnou Amir". Dans le langage populaire, ce concept évoque l'origine même des émirats lemtouna qui ont surgi au Sahara après la chute de l'Etat almoravide.

Ce concept, toujours d'usage sous le vocable Hilla, revêtait, à l'époque concernée, une importance particulière dans la mesure où il équivalait à une arabisation du terme berbère "Tagraret" lequel se dit d'une base militaire.

Cette appellation arabe a été attribuée par les Almoravides à la plus part des lieux qu'ils ont occupés ainsi qu'aux premiers quartiers qu'ils ont édifiés. Dans ce sens Ibnou Khaldoun rapporte que « lorsque Youssef ibnou Tachfin a conquis Tlemcen, il en a confié le commandement à Mohamed Ibn ou Tighmar Al Messoufi lequel fonda, au même endroit, une cité dénommée Tagraret qui signifie, en parler berbère, la Mehella. Cette appellation berbère, poursuit-il, « revient, à plusieurs reprises, dans les sources relatives à l'histoire des Almoravides à telle enseigne que nous l'avons tenue pour un aspect de l'organisation lié à la vie de ce peuple ». Les faits évoqués par l'illustre Ibnou Khaldoun se rapportent à la dispersion de la force des lemtouna ainsi que celle des autres tribus Sanhadja.

Al Bakri, contemporain de ces faits, confirme que « l'émir des Mourabitines, jusqu'aujourd'hui, soit au courant de l'année 460 de l'Hégire, est Abou Bakr Ibnou Amir mais leur pouvoir est éclaté et non unifié ».

C'est vers 468 de l'hégire / 1075 de l'ère chrétienne ou, selon une autre version, en 480 h / 1087 que le fameux émir Abou Bakr ibnou Amir mourut lors d'un combat qu'il livra des païens soudanais. Sa tombe, bien connue, se trouve à Oum Louetgatt dans la région du Tagant (de l'actuelle Mauritanie). La grande campagne du djihad initiée par l'émir Abou Bakr, après son retour du Nord, a permis de tracer l'une des principales routes commerciales qui porta, durant longtemps, le nom "le chemin du lemtouny" en référence à l'itinéraire suivi par "le père fondateur" de l'Etat almoravide.

Le pouvoir fut exercé, après la mort d'Abou Bakr par son fils Ibrahim lequel a eu assumer, durant le règne de son père, les fonctions de gouverneur de Sidjilmassa comme l'attestent des pièces de monnaie qui ont été frappées vers 1070- 1072.

Mais il semble que cette succession a été bien éphémère puisque Youssef, le roi du Marrakech n'a pas tardé à maîtriser la conduite des affaires de l'empire suite à une tentative de reconquête du pouvoir qui a été initiée par le nouveau prince des sudistes.

Parti à la tête d'une impressionnante armée de Lemtouna, l'émir campa à Agmat où l'un des principaux lieutenants de Youssef, dénommé Mezdely ben Tilkan ou Ben Tijkan lui a conseillé de renoncer à son projet et lui a obtenu auprès du Roi Youssef, en contre partie de cette renonciation, des présents qu'il a ramenés au Sahara. Il semble que cette tentative d'expansion à partir du sud fut rééditée par Mohamed Ben yahya ben Omar mais, cette fois ci, l'objectif était de développer la partie saharienne du royaume lemtouna. C'est dans ce cadre que Almourady (Al Hadrami) fut chargé de la même fonction qu'il avait occupée sous le règne d'Abou Bakr. A ce sujet Ben Bassam Assanteriny rapporte : «D'après ibnou Hamid qui cite Al Gharnaty, l'ifréquia est restée sous l'emprise des Almoravides jusqu'elle fut arrachée par L'Almohade Mohamed Ben Yacoub en 595 hégire qui les a expulsé De cette dynastie, qui a été rongée par le temps, il n'en reste plus personne pour assurer la royauté sauf ceux qui sont au Tekrour. Le premier roi de ce pays appartenant aux lemtouna s'appelle Ibrahim ben Omar Atakroury. C'est son fils Daoud qui lui succéda, suivi de Idris Ben Idris Ben Brahim auquel succéda Uthman Ben Idris Ben Brahim. Ce dernier roi fut un moujahid Mourabit».

Il semble utile de signaler que cette dynastie régnait dans une partie du Tekrour, notamment à

Burno et Kano dont les rois portaient, selon des indications de Léon l'Africain, des noms similaires à ceux évoqués par Al Gharnaty.

La fin du Ribat (III^{ème} partie) : le déclin des Mourabitounes

Attakrouy, le Toucouleur?

Selon Ibnou Adhary, Abou Bakr avait deux fils. Le premier qui s'appelait Brahim et dont «la mère nous est inconnue, avait la peau noire». Il se peut que le surnom «Attakrouy» lui a été attribué en raison de sa filiation maternelle. Dans ce sens, Léon l'Africain rapporte que les ancêtres des rois du Mali se sont convertis à l'Islam durant le règne de Abou Bakr Ibnou Amir que le chroniqueur considère, par erreur, comme étant l'oncle de Youssef Ibnou Tachfin, le roi du Maghrib.

Dans la même source, il est question d'une fille d'Abou Bakr qui fut donnée en mariage au roi des Mandingues, lequel venait de se soumettre à l'Islam. Il semble, donc, que la dynastie princière qui fonda le Royaume du Mali se rattachait à une filiation almoravide mais cette dynastie, qui s'est affaiblie et qui a été soumise par les Songhaï, a perdu son pouvoir et sa fortune.

Sur cette décadence qui a frappé les Almoravides et leurs descendants Ibnou Khaldoun précise que «Ceux d'entre eux, (les Mourabitounes) qui sont restés au Sahara ont renoué avec leur situation antérieure marquée par les divergences et les dissensions». Ils sont, à présent, poursuit-il «soumis au Rois soudanais aux quels ils payent un impôt foncier en contre partie d'une protection». En apparence, ce qui semble être visé par le texte de Ibnou Khaldoun ce sont les tribus Messoufa et leurs frères Touaregs qui se sont soumis au royaume du Mali, puis au royaume Songhaï qui en fut l'héritier partiel, et qui ont joué un rôle similaire à celui des tribus du Makhzen au Maroc. La preuve de cette conclusion découle du fait que Ibnou Khaldoun connaissait parfaitement la situation de la partie Est, frontalière du Bilad Assoudan, du territoire des hommes voilés.

La position que le grand historien occupait dans les cabinets Mérinides et Hafside lui permettait, en effet, de recueillir les renseignements sur cette partie du territoire, à partir des données fournies par les missions diplomatiques qui étaient installées au Soudan. De même, l'obtention de ces renseignements était facilitée par la fluidité du chemin qui liait le Soudan au Maghreb qui passait par la région du Touat algérien à partir de laquelle des routes secondaires mènent à Talmçan, à l'Ifriqiya et autres régions du Nord.

A la même époque, un autre chemin qui conduisait en partant de l'Est de l'actuelle Mauritanie vers le Nord en passant par l'Adrar et en direction de Wad Draa (actuel Maroc) a été abandonné suite à l'effondrement de l'Etat Almoravide et à l'apparition des Arabes Maghil sur l'axe du Tafilalet-Sousse. C'est ce qui explique, en partie, le silence des sources sur la situation de la partie Nord du territoire des Sanhadja qui comprend les régions allant du Wad Draa passant par la Saguia Al Hamra jusqu'aux confins sud de l'Adrar.

Nous savons par Mohamed Mbarek Al Lamtouny (m.1873) qu'après la mort d'Abou Bakr, l'allégeance fut accordée à son fils Mohamed qui fut, par la suite, destitué.

Le successeur de celui-ci s'appelle Al Khadir Ibnou Youssef qui régna durant quarante ans. Puis vint le fils de ce dernier dénommé Otba dont le règne dura soixante ans et auquel succéda, pour une durée de Trente ans, son fils connu par son surnom Enna. Après celui-ci l'allégeance a été accordée à Mohamed Al Bambari Al lamtouny lequel, après vingt ans de règne, démissionna suite à la défaite qu'il essuya lors d'un conflit interne.

Il semble que ce conflit a provoqué une division de l'Etat des Mourabitounes entre quatre seigneurs de guerre qui sont respectivement Beylga (duquel dériverait le terme

hassanya Mabloug, toujours en usage et qui signifie Orgueilleux ou vaniteux), Ahmed ibnou Mohamed, Amar Ibnou Bady Al Bambary et Lemrabit Achfagha Al Hachimi Al Alawi Ses derniers noms figurent dans la généalogie de la tribu actuelle des Lemtouna.

Un certain lien avec l'ismaélisme chiite

Cet éclatement de l'Etat almoravide porte dans ces germes la constitution des quatre Emirats lemtouniens qui, dans un autre contexte que nous évoquerons ultérieurement, tomberont, plus tard, sous les coups répétés des Hassanés.

A présent, il faudrait noter que Al mourady (Al Hadramy) qui fut le plus grand idéologue connu du Mouvement almoravide et qui était intimement lié à l'émir Mohamed ben Yahya ben Omar avait pris le soin d'élaborer une sorte de manuel didactique destiné à enseigner aux petits princes des Mourabitounes, les fondements de la politique et pour leur indiquer les chemins qui conduisent au pouvoir.

Il se peut que la tendance machiavélique avant l'heure qui s'exprime dans ce traité politique intitulé «Al Ichara vi Adab Al Imara» aie contribué à l'aiguinement des rivalités au sein de la classe dirigeante des Mourabitounes. D'ailleurs, l'auteur, lui même, se transformera à la fin du XVII^{eme} siècle en mythe suite au rêve fondateur d'une légitimité religieuse et politique de l'Imam Al Madjdhoub (en état d'extase mystique) dont l'œuvre contient des traditions chiites et ésotériques qui, à l'instar du concept des sept Imams, conduisent à penser à l'existence d'un certain lien avec l'Ismaélisme.

(A suivre)

La fin du Ribat (IV^{eme} partie) : Le déclin des Mourabitounes

Les Rois de Marrakech, issus de la lignée de Youssef ben Tachfine (1087- 1106) ont assez tôt, profité des dissensions, qui avaient conduit à l'éclatement de l'entité Almoravide du sud, pour désigner des gouverneurs pour gérer l'anarchie en gestation. C'est du moins ce qui résulte de l'examen d'une fatwa de l'illustre Averroès qui indique que des biens publics comprenaient les présents donnés à l'Emir des musulmans, Nasser Dine .

Outre cette appellation qui correspond au titre des princes almoravides du Nord., la fatwa, rédigée sous le règne de Ali ben Youssef (1102- 1142) évoque expressément la désignation d'un émir « nommé par le commandeur des musulmans lui même» et qui est «chargé du Sahara et des tribus qui y résident». Ceci implique une certaine soumission, il est vrai provisoire, du territoire au gouvernement Almoravide de Marrakech et à l'encadrement idéologique de celui-ci.

On sait par Mohamed Mbarec Al Lemtouny que les descendants de Youssef ben Tachfine ont dirigé le Sahara de la même manière décrite par la fatwa précitée mais il se peut que les descendants dont parle cet auteur soient ceux des tachfinites qui, en compagnie des Lemtouna et des Messouffa, ont replié vers le Touat Algérien après avoir été vaincus par les Almohades. Ces derniers avaient porté des coups mortels aux Almoravides aussi bien à Telmeçan qu'à Wahrân (Oran) et ont provoqué dans les rangs de ceux-ci grand effroi qui les a conduit à choisir entre la soumission et la fuite.

Parmi les fuyants du désastre, le premier fut Abdullah Ben Wenki qui s'est dirigé vers l'extrême Maghreb suivi par le Cheikh Anejmar (terme qui veut dire chasseur) qui est allé au Sahara où il fonda, probablement, An Njamra qui porte son nom.

Il semble, en effet, que ce cheikh a été le fondateur du groupement connu sous l'appellation An Njamra au sein de la confédération des Tendgha, affiliée à l'ensemble des Lemtouna du Sahara, qui s'est constituée après la chute de l'Etat nordique des Almoravides.

Il convient de rappeler que le blocus de Marrakech avait débuté en juin 1146 et que les

Almoravides ont essayé de résister avec une armée estimée à 5500 soldats mais les Almohades ont réussi par l'effet de surprise consécutif à une attaque à l'Aube (Tayhatou Al fajri) à anéantir les résistants. Les renforts des Lamta qui sont venus au secours des assiégés ont échoué et ont été, eux même, écrasés par les assaillants. Le siège de Marrakech qui a duré neuf mois a été d'une horreur indescriptible.

Coincés dans la ville avec les nombreux réfugiés qui ont fui la dévastation almohade, ils ont été décimés par la faim qui a fait des milliers des victimes, les rescapés ont été torturés, emprisonnés, pillés par les vainqueurs qui ont fini par proclamé une amnistie générale au profit des squelettiques survivants après qu'ils aient remis leurs armes et accepté, ultime humiliation, que leurs femmes soient vendues comme servantes (jawari.).

Les principaux chefs almoravides, ou sultans selon la terminologie almohade, ont été condamnés à mort et rapidement exécutés. Quelques uns, parmi eux, ont réussi à s'en fuir. Cet effondrement tragique de l'Etat Almoravide du Nord à provoqué une immigration des rescapés Lemtouna et Messoufa vers le sud pour échapper aux atrocités des Almohades et pour se réfugier au près de leurs parents du Sud.

Sur le chemin du retour forcé, ils se sont installés au Touat algérien dont les chroniques évoquent les premiers arrivants Lemtouna qui édifièrent le château dénommé Tilout lequel fut «le premier palais qui a été construit dans ces lieux».

Il s'agissait, notamment, disaient les chroniqueurs des «descendants du Roi Youssef ben Tejfant (en arabe Tachfin) dont l'Etat a été a été défait aussi bien à Marrakech qu'en Andalousie». Ces descendants ainsi que leurs compagnons d'infortune avaient, donc, pris la fuite jusqu'aux contrées désertiques du Touat.

Au cours de cette période, il semble que la sécheresse qui frappait la région était de nature à rassurer les réfugiés qui se sont convaincus que les conditions hostiles à la vie étaient, à elles seules suffisantes, pour décourager une éventuelle poursuite de leurs redoutables adversaires. C'est dans ce rude environnement que les nouveaux arrivants ont déclenché, comme pour exorciser le malheur qui les a frappés, une gigantesque entreprise de colonisation laquelle s'est matérialisée par l'édification des maisons, le forage des puits ainsi que par la mise en place des autres infrastructures.

Les chroniques citent, également, les Tajakanet, qui sont arrivés au Touat après la chute de l'Etat Almoravide et qui ont, vécu dans des habitats précaires, sans doute, en raison des circonstances exceptionnelles qui ont été évoquées dans les récits relatifs à la dite période. A ce sujet, l'officier interprète Martin rapporte, dans son livre «les oasis sahariennes» qu'au XIII eme siècle, les Tajakanet razziaient dans la région du Touat algérien.

Les Tajakanet ont, semble-t-il, passé 70 ans dans cette région avant de se diriger plus au sud vers les confins de l'actuel Adrar mauritanien dans lequel ils ont fondé la célèbre et mystérieuse cité de Tinigui.

La fin du Ribat (Vème partie) : Le déclin des Mourabitounes

Les traditions rapportent que la fondation par les Tajakanet de la mystérieuse cité de Tinigui a été l'une des conséquences du désastre subi par les Almoravides. D'après Ibn Hamidoun (Moctar) «le quart de l'armée des Almoravides était constitué de la tribu des Tajakanet». Cette appellation a été déformée par les sources en employant le terme Tilikanet lequel évoque le nom du commandant almoravide Moudrik Attilkany appartenant à la tribu précitée. C'est du moins, ce qui semble résulter des indications apportées par Ahmed ibnou Khaled Annassiry dans son célèbre livre : Al Istiqsa fi Akhbar Al Ma Ghrib Al Aghssa.

D'ailleurs, l'illustre Ibn Khaldoun cite cette filiation au sujet de la conquête du Maghreb central (en 472 H –1079 ap. JC) en précisant que «le commandant de l'armée de Youssef ben Tachfin était Mazdeli ibnou Tilikan ibnou Mohamed, ben Wergout (tergout) appartenant à l'une des branches de Lemtouna » .

Il est bien permis de penser que les sources parlent du même commandant.

La chute des Almoravides fut suivie d'une série d'insurrections contre le nouveau pouvoir Almohade dont la première manifestation apparut à travers " la révolte du Sahraoui" dont l'instigateur est connu sous le nom de «Ould Sahrawiya» qui veut littéralement le fils de la Saharienne.

Le dirigeant de la révolution sahraouie a porté l'étendard des Almoravides et a réussi, en leur nom, à rassembler tous les opposants et autres ennemis des Almohades.

Ce commandant almoravide, qui fut aussi courageux que dérangeant, était le petit fils de Youssef ben Tachfine . (Son père est Mohamed ben Abu Bakr ben Youssef ben Tachfine et sa mère est une sahraouie) et on lui attribua, conformément à un usage établi chez les Almoravides, un surnom qui le rattache à sa filiation maternelle.

Suite à la mort de l'émir Brahim ben Tachfine lors du blocus de Marrakech, le fils de la sahraouie, estimant que le pouvoir lui revient de droit en tant qu'unique héritier légitime de ben Tachfine , s'est, d'emblée, proposé pour assumer la tâche émirale. C'est, d'ailleurs, pour cette raison, que la monnaie fut frappée en son nom dans le territoire de Ceuta où il se trouvait au moment de son auto proclamation.

Le fils de la sahraouie a organisé une forte résistance à Iszoul situé dans le territoire de Dukkala avant de fuir avec les chefs de ce territoire en direction du Sousse. De même, tous les cavaliers de cette révolte ont pris la fuite devant l'avancée dévastatrice du Roi almohade Abdel Moumen lequel a fini par écraser les gens de Dukala dont les femmes ont été capturés et vendues.

C'est dans ces terribles conditions que le révolutionnaire saharien réussit à échapper et à s'enfuir vers le grand désert.

A l'instar de ce rebelle, d'autres Almoravides se sont, par la suite, révoltés contre les Almohades et certaines sources vont jusqu'à plus de trente insurrections qui ont été déclenchées au sud et aux confins du Sahara.

Parmi ces révoltes, il conviendrait de signaler celle des Jezoula laquelle fut dirigée, en 548 H-1153 ap. JC, par un certain Abu Bakr ben Omar lequel fut rapidement tué par les Almohades. Juste après cette insurrection ce fut au tour des habitants de Assrir situé au territoire des Lamta et des actuels Tekna de se révolter sous l'impulsion de Ak Anky Al lamty . Mais tout comme la précédente, cette tentative de renverser le nouvel ordre Almohade n'a pas pu aboutir.

D'ailleurs, les Almohades ont selon les mêmes sources qui traitent de la résistance almoravide maté la révolte du redoutable sultan des Lemtouna, Mohamed Ahogar lequel opposa, dans le Wad Noun, Territoire des actuels Tekna, une farouche résistance aux armées Almohades.

Il est fort probable que cette révolte aie eu un lien avec les Sanhadja du Sahara dans la mesure où le nom de son instigateur indique qu'il originaire du Hoggar dans lequel se trouvent les tribus Iyou Lemden (ilemten) qui ont conservé les traditions almoravides.

D'ailleurs l'une des couches sociales composée des dignitaires de ces tribus s'appelle ilemten ou ilomit en référence aux liens familiaux avec les lamta. Ces indications sont, en tout cas, conformes aux récits des sources relatives aux révoltes almoravides qui ont été animées par de nombreux lamta.

Ces révoltes déclenchées dans le cadre d'une forte résistance que les Almoravides ont opposé au nouveau pouvoir Almohade se sont poursuivies durant un demi siècle sous l'impulsion de nombreux guides révolutionnaires dont le plus célèbre est, sans doute, Ibn ou Ghanniya.

Ce nom, porté au service d'un long combat par les membres d'une famille ainsi que par les

descendants de celle-ci a été attribué à une révolution qui va à partir des îles Baléares se propager dans l'Afrique du Nord avant de se terminer par une fuite vers le désert des Sanhadja.

IV- L'insurrection des Bani Ghaniya (I) (1185-1222)

Dans l'inventaire des insurrections qui ont suivi l'effondrement de l'Etat Almoravide au Nord, celle des Bani Ganiya occupe une place centrale et se distingue par l'importance de l'impact qu'elle a eu sur l'évolution ultérieure des Mourabitounes, aussi bien dans le temps que dans l'espace. Cette insurrection qui a éclaté aux îles des Baléares, demeurées autonomes après l'avènement des Almohades, doit son nom à ses instigateurs qui étaient les fils de Ishak ibnou Mohamed Ibn Ghaniya lequel se rattachait à une célèbre famille affiliée à un dignitaire almoravide dénommé Yahya Al Massouffi.

Ibnou khaldoun rapporte que «ce dignitaire qui fut impliqué dans l'assassinat de plusieurs Lemtouna a été contraint de s'exiler au Sahara pour échapper à la vengeance du clan et que le prince Youssef a payé le prix du sang, négocié ainsi le retour de son lieutenant et lui donna en mariage une femme qui s'appelle Ghaniya et qui appartient à la famille royale ». De cette union arrangée naquirent deux fils (Mohamed et Yahya) qui ont porté le prénom de leur mère et qui vont devenir les ancêtres éponymes du clan des Beni Ganiya.

Les principaux événements de l'insurrection déclenchée par ce clan se sont développés avec le secours que Ali ibnou Ishagh ibnou Mohamed Ibn ou Ganiya a voulu apporter aux habitants de Bijaya qui lui ont adressé une demande dans ce sens. La flotte composée d'une trentaine de navires qui transportait plus de 200 cavaliers et environ 4000 soldats qui s'est dirigée vers la cote africaine a réussi l'occupation au début de l'année 581H – 1185 ap. JC de la ville assiégée par les Almohades.

Cette contre offensive du clan Almoravide des Beni Ganiya a eu, également, pour conséquence la prise d'Alger qui fut confiée à Talha, le frère de Ali ibnou Ganiya. D'autres localités algériennes ont subi le même sort et se sont trouvées gouvernées par des insurgés Almoravides. C'est notamment le cas du fort des Bani Hammad.

Les chroniqueurs rapportent que l'armée de Ali ibnou Ganiya se composait des arabes et des Almoravides ce qui ramène à penser, malgré la cohésion des deux groupes, à la distinction faite par Cheikh sidi Mohamed Al Kounty dans son épître intitulée «Al Ghallawiya » entre les lemtouna et les Bani Hassanes qui cohabitaient sous les derniers pouvoirs Almoravides du Sud.

Dés le 5 rajab 581 de l'hégire qui correspond au 6 juillet 1185, les Almohades ont repris Bijaya suite à des combats d'une rare dureté mais Ali Ibn Ganiya a lancé au cours de l'été de l'année suivante (1186) une grande attaque contre les oasis situées au sud de l'Aurès, il dévasta ces territoires et réussit à se faire appuyer par les Arabes jdachm et Rabah, il détruira les palmeraies de Touzer , avant d'aller à Gafsa où les populations se sont rendues et il se dirigea, ensuite, vers Tripoli où il trouva un nouvel allié , dans sa guerre contre les Almohades, en la personne de l'Arménien Gharavich.

Cette conquête a été renforcée par l'adhésion de tous les Arabes du Maghreb de l'Est ainsi que les membres des deux tribus almoravides (Lemtouna et Messoufa) qui ont fui l'invasion Almohade. Ainsi tout le territoire du Jarid était soumis à l'autorité des insurgés Almoravides conduits par Ibn Ganiya.

Celui-ci a, d'ailleurs, occupé toute l'Ifriqiya à l'exception de Tunis et Al Mahdia.

L'occupation de l'ensemble des territoires précités fut accompagnée d'une vaste opération de dévastation, de pillage et de génocide.

Après la mort de Ali ibnou Ganiyya (tué en 584 H – 1188) , ses frères et les chefs

Almoravides ont désigné , comme successeur, son frère Yahya lequel a pu , durant presque un demi siècle, avec une rare efficacité et un courage inégalé, poursuivre la résistance aux Almohades.

Ces derniers ont été déstabilisés et le nouveau Ibn Ganiyya s'est, même, permis d'imposer, pendant une longue durée, un embargo aux villes du nord avant d'être repoussé au Sud, notamment dans la région du Jarid (sud de l'actuelle Tunisie) dans laquelle l'alliance déjà tissée avec l'Arménien Gharvich, le mettait à l'abri de la poursuite des armées Almohades. Il faut attendre la fin de l'année 1207 pour qu'un nouvel gouverneur Hafside de l'Ifriqiya du nom de Abdel Wahed Al Hafsi puisse engager une guerre dont l'objectif précis est de débarrasser le Maghreb de ce foyer d'instabilité animé par Yahya Ibn Ganiya.

En effet, au 30 de Rabi'e Al Awal de l'année 604 de l'Hégire qui correspond au 24 octobre 1207, ce gouverneur infligea une lourde défaite aux troupes de Ibn Ganiya et celui-ci , blessé , s'est réfugié, comme d'habitude, dans le Sahara.

Le gouverneur hafside a réussi, par le biais d'une stratégie appropriée à semer la peur chez les partisans du rebelle Almoravide.

Celui-ci s'enfonça dans le désert pour échapper à la poursuite et il fut gagné par le découragement. Il était d'autant plus désespéré que les moyens financiers à même d'assurer la prise en charge de ses alliés arabes lui faisaient défaut. Il proposa, d'ailleurs, à tous ses partisans de s'éloigner des zones contrôlées par le redoutable gouverneur hafside.

Mais, il semble que par ce repli effectué et par ce pacifisme déclaré, le rebelle almoravide cherchait, en fait, à préparer les conditions d'une nouvelle résistance qu'il allait déclencher juste une année après sa cuisante défaite.

(A suivre).

L 'insurrection des Bani Ganiyya (2eme partie) : (1185 -1222)

En l'an 605 de l'hégire qui correspond à l'année 1207 de l'ère chrétienne, soit une année après la débâcle qui lui a été infligée par le redoutable gouverneur hafside , Yahya Ibnou Ghaniyya, qui s'est réfugié dans le grand désert, a pu réorganiser ses troupes et partit à l'assaut de Tahart (dans l'actuelle Algérie) .

Cette offensive se solda par une horrible dévastation des lieux et d'un massacre qui visé les talibés almohades dont plus de 1600 , parmi les quels le wali, ses fils et tous les membres de la famille de celui-ci , ont été tués d'un coup.

Il semble qu'au cours de son séjour au Sahara, Ibn ou Ghaniyya avait réussi à mettre sur pied une puissante Armée qui se composait des rescapés almoravides et des bédouins arabes venus d'autres horizons. Le rebelle des îles Baléares avait, donc, pu convaincre de nombreuses confédérations tribales sahraouies assoiffées de vengeance et de guerre à reconquérir, à nouveau, l'Afrique du Nord.

Mais cette nouvelle offensive a été stoppée par le même gouverneur hafside qui avait déjà maté la rébellion de Ibn ou Ghaniyya dans le sud tunisien. Au cours d'un rude combat qui a eu lieu , cette fois ci , près de Djebel Nef fousa , le rebelle des îles Baléares fut battu et ses espoirs de restaurer le pouvoir almoravide en Afrique du Nord se sont évaporés. Sa puissance à été réduite à néant , sa soldatesque a été écrasée et plusieurs des membres de sa propre famille ainsi que des commandants des tribus arabes qui lui ont prêté allégeance ont été tués.

Ayant échappé à la mort, il refusa pourtant une réconciliation avec le pouvoir almoravide malgré une initiative pacifique qui a été prise par l'un de ses frères qui s'est rendu à Marrakech où les Almohades l'ont accueilli avec joie.

Le rebelle Yahya Ibn ou Ghanniya a préféré un nouvel exil dans le désert.

Il sillonna le Sahara durant trois ans et se dirigea vers Waddane (Libye) dont l'accès était particulièrement difficile. Avec la complicité des tribus arabes, il complota contre son ancien allié l'émir d'origine arménienne dénommé Gharavitch.

. Ibnou Ghaniyya captura et , par la suite, tua ce prince qui régnait dans le désert libyen depuis son arrivée en 568 de l'hégire (1171 ap. JC) en tant que commandant de l'une des armées de Taghiyyou Addine, le neveu du grand Saladin .

Le rebelle almoravide attendit dix ans dans ce coin du désert, jusqu'à la mort de l'invincible gouverneur hafside, pour relancer sa guérilla dans le Maghreb central et au bas Maghreb.

En effet, juste après la mort du gouverneur hafside en l'an 619 de l'hégire (1222 ap .JC), Ibnou Ghaniyya fit son apparition aux confins de l'Ifriqiya. Refoulé, à nouveau, au Sahara, il s'enfonça dans le désert lointain.

Au sujet de cette rébellion, les sources indiquent que les Bani ghaniyya qui ont pénétré dans le domaine saharien (Particulièrement dans ce qui correspond à la Mauritanie actuelle) ont été accompagnés de plusieurs groupements tribaux qui sont les ancêtres de quelques tribus locales comme les Twabir, les Ou lad Mezzoug et d'autres tribus arabes dont la puissance fut réduite au fil du temps.

Il convient de signaler que si nous avons accordé un certain intérêt à l'insurrection des Bani Ghaniyya c'est parce qu'elle constitue un élément fondateur et occupe une place prépondérante dans la mémoire des dizaines des tribus maures qui résidaient dans l'ancienne cité de Abbeir.

Cette cité qui se trouvait à la proximité de l'actuelle Shinguitti fut fondée en l'an 160 de l'hégire (776 ap. JC) et fut peuplée par des tribus qui se dispersées à la suite d'un incident tragique que les chroniqueurs retiennent sous l'appellation « meurtre de Nabila »

Sidi Abdullah ibnou Al Hadj Ibrahim (m. 1223 H – 1818 ap. JC) rapporte à ce sujet : « les Alaouites se composaient de nombreuses tribus qui vivaient à Abbeir , et on nous dit que toute tribu dont le nom commence par Idh serait originaire des Zawiyas de cette cité (Abbeir) , les Alaouites qui y résidaient étaient 40 ou 42 tribus qui comprenaient des Alaouites d'origine et d'autres par alliance. La règle dans la cité était de tuer le meurtrier jusqu'au jour où notre aïeul Yahya a tué un citoyen, il y'a eu divergence au sujet de ce meurtre.. Certains ont dit qu'il faut appliquer la règle et tuer le meurtrier. D'autres, par contre ont soutenu qu'il faut l'expulser. Ils se contentèrent, donc, d'ordonner son expulsion en raison de son prestige, de son influence et du respect dont il jouissait. Après cette décision d'expulsion notre aïeul s'en est allé sillonner le pays ».

Par delà l'historicité réelle de ce personnage dénommé Yahya de Abbeir dont la preuve a été apportée par le témoignage d'un savant érudit, réputé pour sa probité et ses scrupules moraux, il est curieux de constater la similitude de ce récit avec celui qui a été relaté par Ibnou Khaldoun au sujet de Yahya Ibn ou Ghaniyya Al massouffi.

L'insurrection des Bani Ghaniyya (3^{ème} partie) : (1185-1222)

Bien que le lien entre Yahya 'l'ancêtre des alaouites' évoqué par l'érudit Sidi Abdullah ibnou Al Hadj Ibrahim et Yahya,ibnou Ghaniyya Al Massouffi dont parle Ibn ou Khaldoun n'a pas été, suffisamment, établi, il est permis de remarquer que le point commun entre les deux récits précédemment cités se trouve dans une histoire mal éclaircie qui porte sur l'exil, durant quelques années, d'un certain Yahya qui s'est réfugié dans le Sahara.

Il est, en tout cas, établi que cette histoire qui se déroule dans un contexte marqué par le début de l'effondrement de l'Etat almoravide du Nord, coïncide avec le déplacement en 518 de

l'hégire (vers 1126 ap.JC) des tribus idwa Ali de la cité almoravide par excellence de Tablbalet qui fut leur territoire d'origine vers les oasis du Touat.

Même si 'l'ancêtre des Alaouites' en question n'est pas, précisément, Yahya ibnou Ghaniyya, le rebelle des îles Baléares il se peut que les récits évoqués concernent, en fait, le petit fils de celui-ci connu sous le nom de Ali Ibn ou Ghaniyya qui fut tué en 584 de l'hégire (1188 ap.JC). Mais il faudrait, plutôt, voir dans ces récits, une allusion à un autre petit fils du rebelle des îles Baléares.

En effet, Ali, censé être l'ancêtre des Alaouites, avait un frère qui portait le même nom que Yahya Ibn ou Ghaniyya et qui s'est distingué, lui aussi, par la forte résistance qu'il a livrée, jusqu'à 619 de l'hégire (vers 1222 ap.JC) aux Almohades.

Il convient de souligner que cette dernière date est assez proche de celle de la fondation par les tribus Idawa Ali de l'actuelle cité de Shinguitt et correspond à la période de la décadence de l'ancienne cité Abbeir qui fut abandonnée par les mêmes tribus.

Cela dit, il ne faudrait pas confondre le noyau des Alaouites (Ida wali) venus de Tablbalet et les autres groupements alliés 'venant' d'autres tribus et qui ont, avec le temps, porté le nom de la tribu 'd'origine'

Les Ida wali font remonter leur filiation à Ali Al bilbaly, un chérif de Telemçan (Algérie) qui appartient à la lignée de Souleymane Ibn ou Abdullah Al Kamil et dont les fils ont émigré vers le Touat avant de se déplacer en direction de l'actuel territoire mauritanien, en compagnie d'autres groupements toua tiens comme les Aghlal (Bakri tes) et Les Ndagh choumma. Ces derniers se sont dirigés, chez les Tandgha, vers le littoral atlantique. Toujours est-il que le mythe de Ibn ou Ghaniyya se trouve au cœur de la mémoire des fondateurs de la vieille cité de Abbeir et il est, en tout cas, bien établi que des personnages historiques liés à ce mythe ont été au centre des événements qui avaient conduit à la décadence de cette cité.

Il reste que pour l'histoire, l'intérêt des récits relatifs au mythe de Yahya Ibn ou Ghaniyya s'identifie aux échos de la résistance que les Almoravides avaient opposé aux Almohades dans l'actuel Sahara mauritanien.

Dans la mémoire locale les traces des Bani ghaniyya se limitent à un nom similaire porté par une famille appartenant à la tribu des actuels Iday Shilli et qui s'appelle Ahl Gannaya. Une curieuse coïncidence, quand on sait que cette tribu conserve une importante accumulation de l'histoire et des filiations des Almoravides ainsi que de celles des tribus Lemtounas post almoravides.

A la résistance que les Bani ghaniyya ont opposée aux Almohades dans le désert et qui devait avoir un rôle fondateur dans l'émergence des anciennes cités de la Mauritanie actuelle, il conviendrait d'ajouter l'impact des migrations en provenance du Nord que la mémoire saharienne conserve en tant que faits intimement liés à la chute des Almoravides et aux conséquences de la politique de discrimination adoptée par le nouveau pouvoir almohade. En effet cette politique dirigée contre de nombreuses tribus a abouti à un exode massif vers le Sahara. Ainsi de nombreuses personnes ou des groupements d'origine arabe qui étaient des alliés du régime almoravide déchu ont fui vers l'actuel territoire mauritanien pour échapper au climat de guerre et de discorde.

C'est à cette époque que l'on fait remonter l'arrivée des certaines éminentes personnalités à l'instar des deux disciples du cadî Ayyad de Ceuta -(m. 544 de l'hégire -1146 ap.JC) il s'agit respectivement de Abdel Moumin ben Saleh, le fondateur de la cité de Tichitt en 536 de l'hégire (1141 ap.JC) et de Al hadj Ousmane Al Ansary (ancêtre d'une branche des actuels Idawa Al hadj) et fondateur, à la même date, de la cité de Ouadane.

C'est, aussi, à la même époque que les Tajakanet fondèrent la célèbre cité de Tinigui et il est, en tout cas, remarquable que les principales anciennes cités de la Mauritanie actuelle, ont vu

le jour dans ce contexte marqué par la décadence almoravide et ont été, en quelque sorte, le produit de l'immigration forcée qui a suivi la chute du régime almoravide.

A ce sujet, l'illustre historien Mohamed saleh Ibn ou Abdel Wahab Annassiry (m. 1271 de l'hégire- 1854 ap.JC) rapporte que la plupart des dites cités ont été fondées, exclusivement, par les Zawiyas des Massouffa. Mais cette affirmation, digne de confiance, n'empêche pas de croire à la thèse d'une fondation qui s'est effectué en plusieurs phases et dont le noyau a été le fait des groupements Masouffa. C'est, d'ailleurs, ce qui résulte des traditions conservées par les tribus qui avaient fondé ces cités. Ainsi le récit des Idawa Al hadj , par exemple, distingue entre les descendants de Al Hadj et ceux des anciennes tribus autochtones : Tevrella, Tamkouna etc.

De toute manière, l'ensemble des récits locaux et "externes" ainsi que la déduction résultant des comparaisons contemporaines conduisent à penser à l'ambiguïté de la situation au Sahara qu'a suivi la chute des Almoravides et qui avait annoncé ce qu'on peut appeler le Second temps des Sanhadja.

(Bientôt une nouvelle série intitulée : Le second temps des Sanhaja)